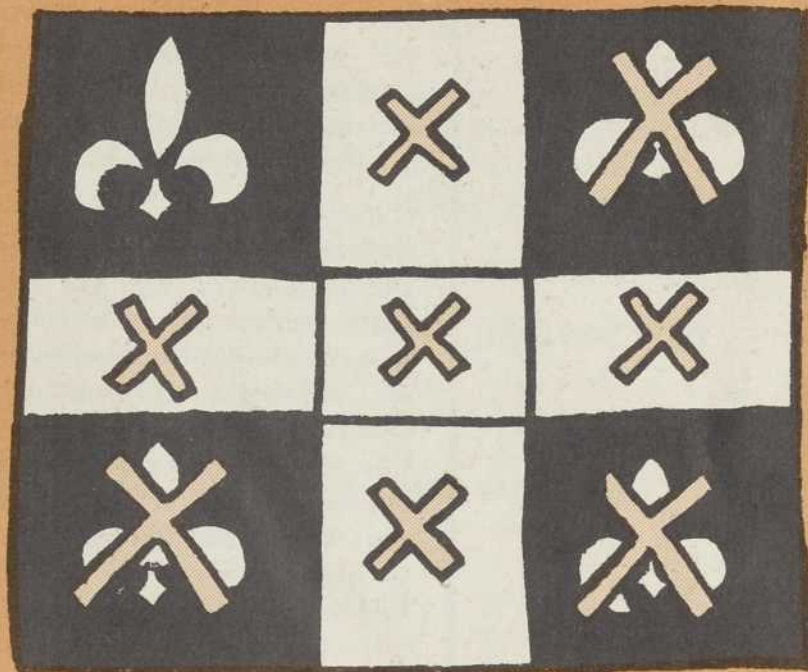


Maintenant



AU QUÉBEC:
LA DÉMOCRATIE
EST À FAIRE

LA LOI ÉLECTORALE: pp. 255-263
LE FRAP: pp. 246-251

sommaire

UNE THEOLOGIE POLITIQUE REVOLUTIONNAIRE

Vincent Harvey 242

LES PREMIERES RETOMBES DU BILL 63

Hélène Pelletier-Baillargeon 244

L'OFFENSIVE DU FRAP

Jean-Pierre Fournier 246

CE N'EST QU'UN DEBUT ...

Pierre Vadeboncoeur 250

LA CRISE DU LANGAGE RELIGIEUX

Fernand Dumont 252

POURQUOI REFORMER EN PRO- FONDEUR LA LOI ELECTORALE

Robert Boily 255

EROTISME ET SOCIETE DE CON- SOMMATION SEXUELLE

Claude St-Laurent 264

LE QUEBEC D'AOUT-SEPTEMBRE

Jacques Guay 272

Maintenant

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR:

Vincent Harvey, o.p.

ADJOINTS A LA DIRECTION:

Hélène Pelletier-Baillargeon, Yves Gosselin,
o.p., Laurent Dupont, o.p., Richard Gay.

CONCEPTION VISUELLE:

Lise Nantel

IMPRESSION:

Imprimerie Montréal Offset Inc.

DISTRIBUTION:

Les Messageries Dynamiques Inc.,
9820 rue Jeanne-Mance, Montréal.
(514) 384-6401.

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

Abonnement d'un an	\$ 7.00
Abonnement d'étudiant	\$ 5.00
Abonnement de soutien	\$10.00

N.B. Les abonnements ne sont enregistrés
qu'au reçu du versement.

2715 Chemin Côte Ste-Catherine,
Montréal 250, P.Q. — (514) 739-
2758

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1419

Dans le flot d'informations qui se déverse quotidiennement dans l'opinion publique la lettre que les évêques canadiens ont publiée à l'occasion de la fête du travail est passée pratiquement inaperçue. A ma connaissance, seul le Devoir en a publié le texte IN EXTENSO.

C'est pourtant un document intéressant qui marque un progrès par rapport aux textes diplomatiques et frileux que produisent habituellement les officines ecclésiastiques. Document intéressant d'abord par son sujet qui nous sort de la sacristie: libérer l'homme de tous les esclavages modernes, qu'il s'agisse de guerres, de misère économique, de conditions de vie infra-humaines, de tyrannie politique, de légalisme stérile, de paternalisme étouffant, de discrimination sociale, de disparités culturelles, d'aliénation spirituelle et de toute autre forme d'oppression suscitée par l'égoïsme des hommes ou l'inadaptation de leurs institutions.

Avoir "la chance de se battre"

Loin de défendre l'autorité en place par des mises en garde contre les mouvements de contestation et les cris de colère qui s'élèvent un peu partout dans le monde, les évêques voient au contraire en ceux-ci l'expression contemporaine de cette *faim et soif de justice* dont parle l'Evangile. Ils reconnaissent également que les *remous sociaux* sont souvent le *prélude d'un progrès* et que le PARTAGE du pouvoir est tout aussi important que la

redistribution des biens pour l'épanouissement du citoyen: **Dénués d'influence sociale, les dépourvus ici comme à l'étranger n'ont même pas la "chance de se battre" pour devenir des hommes et apporter leur contribution au progrès de l'humanité.**

Après avoir rappelé que les Canadiens qui ont été privés des nécessités vitales et d'influence politique n'acceptent plus cette situation, le document signale qu'un nombre grandissant de pauvres du pays ont acquis le réflexe politique et ont réussi à se grouper afin de participer à l'élaboration des décisions publiques qui affectent leur vie quotidienne. Il existe actuellement, au pays, plus de 200 comités de citoyens et les pouvoirs publics commencent à les écouter et à dialoguer avec eux de façon positive, affirme le document. Disons que cet optimisme est plutôt un souhait que le constat d'une réalité.

De fait, les évêques sont beaucoup plus réalistes: ils reconnaissent que cette revendication d'un nouveau pouvoir, qui est une tendance heureuse, se heurtera, dans une première phase, aux détenteurs des pouvoirs en place. Les sans-pouvoir chercheront alors à démolir les obstacles qui obstruent leur route. Cette première étape peut paraître négative. Pourtant elle devient nécessaire si les nantis et les puissants tiennent à leurs privilèges et refusent de partager le pouvoir. Il faudra peut-être en arriver à cette dernière forme de charité fraternelle qui pourrait s'appeler la VIOLENCE, comme l'affirmait Julien

PER
M-154
3

UNE THÉOLOGIE POLITIQUE RÉVOLUTIONNAIRE

signes du mois 1

Harvey, s.j. dans une conférence récente. Pour ce théologien bien connu, la lettre des évêques, surtout dans sa deuxième partie, contient une théologie politique révolutionnaire qui lui paraît authentique.

La seconde étape, une étape de construction, prévue par le document épiscopal, DEVRAIT se réaliser quand les pouvoirs traditionnels et les promoteurs du "nouveau pouvoir" en arriveront à COLLABORER aux prises de décisions. Le conditionnel (DEVRAIT) indique bien le caractère utopique de cette seconde étape. Celle-ci exige, en effet, UNE MODIFICATION DES STRUCTURES de façon à assurer le partage du pouvoir et UN CHANGEMENT DE MENTALITÉ de la part de chacun, mais surtout des nantis dont les privilèges sont garantis par le système en place.

C'est aux pouvoirs publics de . . .

Tout serait relativement simple si les nantis consentaient librement à partager leurs biens et AUSSI LEUR POUVOIR avec ceux-là qui, au Canada et dans le Tiers Monde, ont moins que leur juste part. Certes, une telle conversion est éminemment souhaitable, mais le moins qu'on puisse dire, c'est que l'histoire nous en présente peu d'exemples jusqu'à maintenant. Les évêques ne l'ignorent pas: **il est trop évident**, constatent-ils, **que l'homme est ainsi fait qu'il lui est bien difficile de s'arracher de lui-même à ses privilèges**. C'est donc aux POUVOIRS PUBLICS, selon

eux, qu'incombe l'importante responsabilité de mettre en place, et le plus tôt possible, des mécanismes sociaux qui assureront un partage plus équitable des richesses entre les citoyens et une plus saine redistribution du pouvoir au sein de la population. Les démunis n'attendent rien de moins.

Mais aux mains de qui sont les VÉRITABLES pouvoirs publics, dans telle conjoncture nationale ou internationale? Si dans bien des cas, c'était précisément ces nantis qui ne veulent pas se départir de leurs privilèges? C'est évident pour certains pays de l'Amérique latine comme le Brésil, la Bolivie, etc. Et encore faut-il remonter plus loin: ces gouvernements fantoches, grassement entretenus, ne sont que les marionnettes des grands trusts internationaux, que Mgr Helder Camara, évêque de Recife au Brésil, dénonce courageusement comme les véritables ennemis de la justice et de la paix.

Dans des sociétés dites démocratiques, comme les nôtres, le contrôle est moins apparent et la manipulation plus subtile mais la collusion entre les pouvoirs publics et les magnats de la finance n'en demeure pas moins réelle. Tout le monde le sait et tout le monde le dit, du reste, y compris les politiciens de l'opposition quand ils ont encore leur liberté.

Au départ, tout au moins, il est dans la logique de la lutte des pouvoirs de s'affronter. Et quand l'un des deux a tout à perdre, il faut s'attendre à une lutte âpre qui peut conduire très loin. Malgré ces perspectives sombres, les

évêques optent sans hésitation pour le mouvement de libération à l'égard de toutes formes d'oppression. Ils espèrent que les Eglises s'y engageront avec la générosité et la détermination que réclame l'Évangile. Ils ont confiance que les chrétiens seront aux premières lignes de ce front de libération.

Avoir le courage de ses écrits

Mais les chrétiens, ça comprend aussi les pasteurs. Après avoir écrit et signé un DOCUMENT QUI ENGAGE, qu'on n'aille pas se réfugier par la suite derrière la distinction clercs-laïcs, spirituel-temporel, pour éviter de se mouiller dans des situations très précises d'oppression qui nous touchent de près. Il faut peut-être que des évêques et des prêtres aient des ennuis avec les pouvoirs en place pour que les Eglises reprennent un visage évangélique et apparaissent vraiment comme des COMMUNAUTÉS DE CROYANTS — et non pas d'abord comme des institutions qui se protègent en ménageant la chèvre et le chou ou en se terrant dans un silence prétendument diplomatique. Parmi les signes qui ont contribué à maintenir l'espérance chez des personnes d'ici et d'un certain âge, il y eut sans doute la protestation violente de Mgr Charbonneau lors de la grève d'Asbestos.

Répéter ce que le Conseil Économique du Canada dénonçait en 1968, à savoir qu'un Canadien sur quatre se débat dans un filet de contraintes dont il n'arrive pas à se libérer n'est pas très compromettant; mais

dénoncer avec vigueur l'absence de politique sociale de tel gouvernement municipal, l'exploitation de tel milieu par telle compagnie, la violation des droits de l'homme dans tel ou tel cas précis, voilà une parole qui comporte des chances d'efficacité, même si, par ailleurs, elle risque de créer des embêtements à son ou à leurs auteurs.

La dénonciation n'est pas cependant la seule fonction de l'engagement chrétien, révolutionnaire ou non. Il y a l'autre volet, celui de la proposition et de l'action positives. Sur ce point, les Eglises chrétiennes ont entrepris une activité commune: la **LIGUE POUR LE DÉVELOPPEMENT**, qui a déjà porté certains fruits. L'église de Montréal a contribué, pour sa part, une subvention de \$100,000 au projet Blondin d'animation sociale. On sait que c'est par l'animation sociale en particulier qu'ont pris naissance les Comités de citoyens d'où est sorti le mouvement politique municipal de Montréal, le FRAP, au sujet duquel vous lirez des articles de Pierre Yadeboncoeur et de Jean-Pierre Fournier dans ce numéro.

Nous savons par ailleurs que d'autres diocèses ont mis sur pied des comités de développement et d'animation sociale. Mais il faut bien dire que ce n'est qu'un début . . . s'il est vrai que la gloire de Dieu apparaît dans l'homme pleinement épanoui, comme l'affirment les évêques dans leur lettre.

VINCENT
HARVEY, O.P.

ville mont-royal:

les premières retombées du bill 63

signes du mois 2

Loi pour promouvoir la langue française au Québec (Sanctionnée le 28 novembre 1969).

Presque tous nos lecteurs ont déjà eu vent de l'affrontement qui a opposé, en septembre, une faction de l'Association des parents catholiques de Mont-Royal (section anglaise) et la Commission scolaire catholique de cette même localité. Le sujet du litige: l'intégration d'un nombre croissant d'enfants anglophones à l'école française de St-Clément.

La décision de la Commission scolaire de regrouper en deux classes françaises à l'école voisine anglaise (St-Joseph) 35 enfants anglophones dont la connaissance du français ne permettait pas encore de suivre les classes au même rythme que les autres, a rencontré peu de sympathie dans la presse française. En général, (vg. LE SOLEIL; LE DEVOIR) les éditorialistes se sont montrés choqués de voir différer d'une année l'immersion totale de ces enfants en milieu français: depuis des années les francophones n'incitent-ils pas la population anglaise à se mettre à l'étude du français? Maintenant qu'elle s'y met enfin, va-t-on avec mesquinerie lui refuser notre coopération?

S.V.P. un jugement moins superficiel

Le manque de coopération des autorités scolaires de Ville

Mont-Royal mérite un jugement moins superficiel: il constitue, dans une école où la coopération est acquise depuis longtemps (de 1960 à 1970 la proportion des élèves anglophones admis à St-Clément est passée de 10% à 25%) une cote d'alarme pour toutes les écoles françaises du Québec implantées comme elle dans une territoire où les francophones sont minoritaires.

La décision des commissaires de Mont-Royal cet automne s'inscrit d'ailleurs dans une continuité logique de préoccupations et nous avons de bonnes raisons de croire que ces préoccupations vont également être de plus en plus partagées par plusieurs localités où la collaboration entre parents et commissaires a permis l'édification d'écoles françaises de haute qualité, car seule une école française de grande valeur, cela se conçoit, peut amener des parents anglophones à jeter sur elle leur dévolu en nombre tel que la pédagogie française de l'école puisse s'en trouver compromise. Vers les années '60-'62, une directrice de l'école St-Clément, Soeur Berchmans, donnait la première alerte: les autorités pédagogiques de l'école rencontraient déjà des difficultés à intégrer des enfants anglophones qui se présentaient en classe sans rudiments suffisants de la langue parlée.

Plus tard, en 1966, l'Association des parents catholiques de Mont-Royal (section française) recommandait dans un

mémoire à la Commission scolaire qu'un maximum de 3 enfants anglophones par classe soit admis à St-Clément. En revanche, diverses propositions étaient faites pour tenter d'améliorer la langue seconde à l'école anglaise en vue de préparer ces écoliers à leur immersion future à l'école française. Ces propositions (enseignement de certaines matières en français) furent rejetées par les autorités pédagogiques de l'école anglaise.

En 1968, des normes d'admissibilité à l'école française sont préparées par la direction et approuvées par les associations de parents. Sanctionnées, ces normes ne reçoivent jamais d'application concrète parce que tout cas soumis aux normes générales se transforme insensiblement en cas d'exception où la mixité des mariages introduit progressivement des facteurs personnels tous dignes d'attention spéciale.

En septembre '70, la situation est devenue telle que, sur 890 élèves proposés, St-Clément doit accueillir en vertu du bill '63, 220 enfants anglophones. Inquiets de la langue parlée à l'école (où le bilinguisme pratique des écoliers francophones amène peu à peu l'anglais à devenir la langue des récréations), des difficultés pédagogiques rencontrées au niveau de l'application du progrès continu, les commissaires optent pour l'installation de deux classes françaises spéciales à l'école St-Joseph. Le piquetage que l'on sait s'en suivra avec des accusations

ouvertes de ségrégation à l'endroit de la Commission scolaire.

Les retombées du bill 63

Pourtant, qu'un compromis survienne ou non pour cette année à Mont-Royal ne règle en rien ce problème nouveau auquel nous confronte tous cette retombée nouvelle du bill 63. Très flou dans ses principes généraux, le bill 63 en effet abandonne dangereusement l'orientation concrète de ses effets à long terme à une jurisprudence qui va se constituer peu à peu à partir des décisions pragmatiques de commissions scolaires locales. St-Léonard, Ste-Foy, Mont-Royal, Sillery, autant de petits foyers d'affrontements très divers d'où vont émaner peu à peu des précédents qui risquent d'engager l'avenir et que l'incurie des parrains du bill 63 ne s'est pas soucié d'aménager en son temps.

Laissée ainsi au libre choix des parents, la langue d'enseignement des enfants risque ainsi de fluctuer d'une année à l'autre selon les engouements culturels, le climat politique du Québec ou la qualité variable des écoles locales. Imprévisible d'une année scolaire à l'autre, la proportion d'élèves anglophones et francophones qui joueront ainsi à chassé-croisé d'un réseau à l'autre compromettra sérieusement la planification à long terme de l'organisation scolaire dont l'embauchage et la sécurité d'emploi des professeurs ne

LE 100^e NUMÉRO DE MAINTENANT



SEREZ-VOUS DE LA FÊTE?

constitue qu'un exemple entre mille.

Mais le plus grave danger que constitue la perpétuation sans plafonnement légal de cette intégration reste celui de la dégradation de la qualité culturelle des deux réseaux ainsi ouverts sans discernement ni mesure autre que le libre choix des parents.

Créer des classes de transition

A notre avis, si l'on veut sauver d'abord et enrichir ensuite aussi bien l'école française que l'école anglaise au Québec, il faut de toute urgence créer, parallèlement aux deux secteurs français et anglais purs, des classes de transition munies de toutes les techniques modernes d'apprentissage des langues vivantes. Ce réseau permettrait entre autres aux écoliers appelés à sauter la barrière linguistique de le faire sans faire peser sur l'école primaire des responsabilités irréconciliables envers une culture donnée et une fonction d'acclimatation où elle risque de s'enliser et de s'abâtardir à tout jamais.

Mais qui sait finalement si le bill 63 est vraiment là pour rester?

HELENE
PELLETIER-
BAILLARGEON

Chers lecteurs,

Mercredi soir le 4 novembre à 18h.30 en l'auditorium Albert le Grand, l'équipe de direction célébrera, par un dîner-causerie, la centième livraison de Maintenant (déjà). Notre rêve: y rencontrer en grand nombre tous nos fidèles lecteurs qui nous supportent bon an mal an, en dépit de nos évolutions, nos changements de personnel, nos hausses de tarif, et nos prises de position! Tous: lecteurs de la première comme de la onzième heure!...

Un dîner-causerie? L'expression est trop pompeuse... il s'agira en réalité d'un simple repas-maison dont la première qualité sera de vous faire rencontrer d'autres amis de la revue tout en maintenant le pris du couvert dans les limites raisonnables des \$3.50

Le vrai plat de résistance de la soirée? Un vaste échange avec vous inauguré par la participation de JEAN-PAUL

AUDET, FERNAND DUMONT et JACQUES-YVAN MORIN. A ces collaborateurs des toutes premières livraisons, nous avons demandé d'évoquer ce soir-là, en regard des neuf années et de la situation présente, les perspectives d'avenir de l'Eglise, de la culture et du nationalisme au Québec. Après eux, Vincent Harvey, directeur de MAINTENANT tentera de situer l'engagement de la revue dans le contexte de l'évolution actuelle.

Nous comptons instamment sur votre présence, sur celle de vos amis qui sont peut-être également des lecteurs occasionnels ou des sympathisants lointains, pour apporter votre contribution aux échanges qui suivront le panel et, qui sait, nous guider ainsi dans nos orientations futures...

Amicalement

L'EQUIPE DE DIRECTION

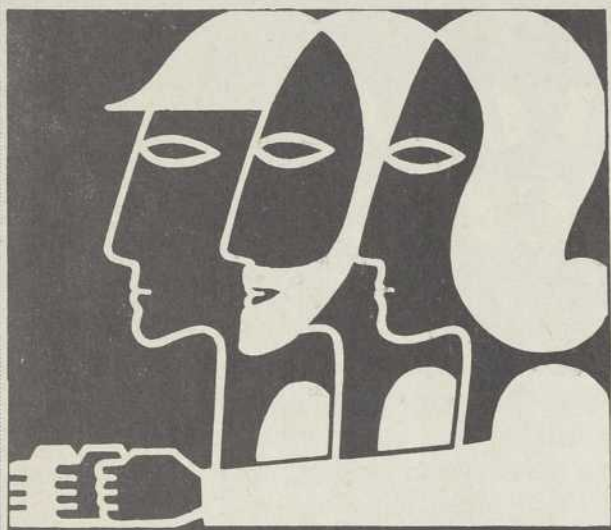
DÎNER DES AMIS DE MAINTENANT

DATE: le mercredi 4 novembre 1970
HEURE: 18.30
LIEU: Auditorium Albert le Grand
2715, chemin Côte-Ste-Catherine
Montréal 250
PRIX DU COUVERT: \$3.50 par personne

PRIERE DE RESERVER LE PLUS TOT POSSIBLE
(avant le 24 octobre)

SOIT PAR ECRIT: Revue Maintenant
2715, Chemin Côte-Ste-Catherine
Montréal 250

SOIT PAR TELEPHONE: 739-2758



L'OFFENSIVE DU FRONT D'ACTION POLITIQUE FRAP

JEAN-PIERRE FOURNIER
Journaliste au STAR

Depuis 10 ans, Montréal se repaît de chimères.

Par de grands et de menus artifices (la Place des arts, l'Expo '67 et la Terre des hommes, le baseball majeur et les Jeux olympiques, le Vieux Montréal et la Petite Bourgogne, les boîtes de fleurs qui ornent les lampadaires et les jolies clôtures qui, depuis 1967, dissimulent taudis, fonds de cour et parcs de stationnement), Jean Drapeau et Lucien Saulnier ont si bien masqué les misère de la ville qu'elle en a presque perdu conscience.

Leur génie du trompe-l'oeil s'est exercé avec d'autant plus d'éclat qu'il n'a été gêné ni par la presse, ni par les conseillers.

La presse a scrupuleusement préservé le secret de l'administration. Les quotidiens, la radio, la télévision ont affecté plus de personnel, d'espace et de temps à la propagande de l'entreprise commerciale que sont les Expos de la Ligue nationale de baseball qu'à la discussion des affaires municipales. En page éditoriale, la critique a cédé le pas à la chanson de geste.

Les conseillers — à l'exception de Frank Hanley dont l'opposition, tout incohérente qu'elle fut, reflétait au moins quelques-unes des préoccupations des gens de son milieu — ont borné leur action politique à l'estampillage des décrets du pouvoir.

Les problèmes de la ville, ce sont des groupes inattendus comme le Conseil des oeuvres de Montréal, les centrales ouvrières, les comités de citoyens (désormais rassemblés dans le Front d'action politique), la Fraternité des policiers, le Mouvement de libération du taxi, etc., qui se sont chargés de les révéler.

LA SITUATION ACTUELLE

Logement

Plus de la moitié de la population de Montréal vit dans des taudis ou dans des maisons décrépies qu'il faudrait réparer, 82 pour cent des familles sont locataires et versent en loyer une plus forte proportion de leurs revenus que partout ailleurs dans le monde, l'équipe Drapeau-Saulnier tout au long des 10 ans de son

administration n'aura pas construit 2.000 logements à prix modique tandis qu'il en faudrait 10.000 chaque année pour combler les besoins, la part du budget affectée à la police dépasse de 25 fois celle affectée au logement.

Santé

La mortalité infantile, les maladies infectieuses, les grossesses mal suivies, les tensions psychologiques sont monnaie courante dans les quartiers ouvriers. Le mauvais état de santé des enfants de travailleurs salariés affecte sérieusement leur rendement scolaire, l'état de santé précaire d'une forte proportion de la main-d'oeuvre l'empêche de travailler, on ne trouve dans le sud-ouest de Montréal qu'un médecin par 4.500 habitants tandis que l'Organisation mondiale de la santé propose une norme d'un par 60 personnes, seulement 1.5 pour cent du budget de la ville — environ \$3 par habitant — est affecté à la santé.

Transport en commun

Le coût au passager des services de transport en commun a quintuplé en 10 ans, parallèlement le nombre des usagers du transport en commun a diminué et la circulation automobile a singulièrement augmenté portant fréquemment à point dangereux la proportion de toxine dans l'air, les chauffeurs de taxi pour être trop nombreux (un pour 341 habitants contre un pour mille à Toronto et à Chicago) sont forcés de trimer 75 heures par semaine et tirent néanmoins un revenu bien inférieur au salaire minimum.

Loisirs et culture

Les quartiers populaires sont nettement défavorisés en matière de loisirs: St Louis et St-Edouard, par exemple, n'ont que 37 et 57 acres de parc public contre 124 à Ahuntsic et 291 dans Laval, ces parcs manquent encore d'équipement et de moniteurs et sont par conséquent très peu fréquentés, \$4.1 millions des \$30 millions du budget sont destinés à la récréation.

L'Expo '67 et la Terre des hommes ont attiré des millions d'étrangers et conféré à Montréal et à son maire un prestige

indéniable. Cependant, 40 pour cent des Montréalais qui financent ces 88 jours de "fun" au rythme de \$20 millions par année n'ont jamais mis les pieds sur les îles. Une proportion encore plus forte sans doute n'a jamais vu la Place des arts de l'intérieur. Le Conseil des arts de Montréal, dont les largesses totalisent \$350,000 par an, soutient exclusivement l'art officiel; les entreprises culturelles populaires n'y trouvent guère d'appui.

Vie démocratique

La démocratie, qui n'avait jamais été très vigoureuse à l'hôtel de ville de Montréal, en est maintenant tout à fait exclue. Cependant que 80 pour cent de la population est locataire et salariée, 90 pour cent des hommes qui la représentent au gouvernement municipal sont propriétaires et indépendants, c'est-à-dire professionnels, marchands, courtiers, hommes d'affaires ou industriels.

Ce que le maire et ses conseillers appellent le Parti civique n'est autre qu'un "fan club" qui n'a aucune structure démocratique, ni aucune forme d'activité hors des périodes électorales. Les candidats dans chaque district, de l'aveu même d'un conseiller du Parti civique (cf. le Star du 24 nov. '69), sont triés et choisis personnellement par M. Drapeau et lui doivent une loyauté absolue. Seuls des clowns tels l'homme en blanc et le roi de la cravate osent se mesurer au maire en temps d'élection. La population ne se donne même pas la peine d'aller aux urnes. En 1966, moins du tiers des votants ont exercé leur droit de suffrage. Trente-trois des 48 conseillers ont été élus par acclamation.

Michel Cartier, l'un des animateurs du FRAP, montre sur la carte de Montréal un immense T dont la barre horizontale s'étend depuis Mercier jusqu'à St-Henri et la verticale rejoint l'extrémité de St-Michel. A l'intérieur de ce T se trouve concentrée la masse des réprochés de la politique de prestige de M. Drapeau: les travailleurs salariés. Il témoigne de l'inconscience sociale du régime en place à l'hôtel de ville.

QU'EST-CE QUE LE FRAP?

S'il est vrai, comme l'a écrit Voltaire, que

la politique est mensonge et que l'habileté consiste à pénétrer le menteur, le FRAP est sans conteste le plus habile de tous les groupes qui ont surgi à Montréal depuis 10 ans pour faire opposition au Parti civique. Il est le premier qui ait cerné les vrais problèmes de Montréal et qui ait montré de manière croyable combien néfaste est le régime actuel.

Cela s'explique du fait que le FRAP n'est pas, comme les formations précédentes, un parti d'occasion né simplement pour toucher sa part du gâteau et prêt à se dissoudre au lendemain de l'élection. Il émane des COMITES DE CITOYENS qui se sont formés un peu partout à travers la ville ces dernières années afin de traiter des situations précises comme la démolition de logements à prix modiques dans Milton Park et la Petite Bourgogne, l'institution de cliniques médicales dans St-Jacques, etc. Ces comités se sont regroupés dans le FRAP afin de coordonner leur action. L'élection du 25 octobre n'est qu'une phase de leur action, une première étape. Elle constitue l'offensive d'automne et sera suivie de l'offensive d'hiver qu'on mènera simultanément sur quatre fronts: travail, logement, refonte de la carte scolaire et Caisses populaires. L'objectif à long terme est de ravir le pouvoir à la minorité qui le détient et de le rendre à la majorité de manière qu'il soit enfin exercé à son profit.

LES PROPOSITIONS DU FRAP

Les remèdes que propose le FRAP aux problèmes de la ville sont concrets et pratiques, deux qualités qu'on n'attendait plus d'un mouvement de gauche dans le Québec.

EN MATIERE DE LOGEMENT le FRAP propose de rénover progressivement l'ensemble des VIEUX QUARTIERS en transformant, en même temps que l'habitation, l'ensemble des conditions de vie: équipement communautaire, parcs, services publics, transport en commun, lutte contre la pollution de l'air, le bruit, etc.

Il mettrait en chantier chaque année 10.000 LOGEMENTS publics qui seraient adjugés en priorité aux familles le plus mal logées et à celles déplacées par les travaux de rénovation. Tel pro-

gramme, estime le FRAP, ne requerrait de la part de la ville qu'un investissement de \$5 millions puisqu'il serait admissible aux subventions fédérales et provinciales (couvrant jusqu'à 75 pour cent des coûts de construction).

La démolition de logements habitables (par l'entreprise privée) serait freinée par une taxe calculée d'après l'hypothèse de vie des vieux logements et le rendement des logements de remplacement. Le produit de cette taxe alimenterait le fonds d'indemnisation des familles déplacées.

Le FRAP prévoit la PARTICIPATION DES CITOYENS à tous les niveaux de la rénovation sociale, depuis l'élaboration des programmes jusqu'à la gestion des ensembles publics. Il reviendrait à l'assemblée des citoyens des secteurs touchés, en collaboration avec l'Office municipal du logement, de définir leur vie à l'intérieur des futurs ensembles (loisirs, services communautaires, décoration, etc).

Comme les 10.000 logements publics ne suffiraient pas à la demande (le Service d'urbanisme estime qu'il faudrait construire 40.000 logements chaque année pour combler les besoins), la ville favoriserait l'initiative privée, surtout celle des coopératives.

Afin d'enrayer la SPECULATION FONCIERE, source d'augmentation du coût du logement et entrave majeure à la planification urbaine, le FRAP entrevoit la municipalisation du sol urbain. Cette mesure étant du ressort provincial, il propose dans l'intervalle un moyen terme. La ville s'interdirait de revendre tout terrain public, acquerrait les terrains vagues et mettrait en oeuvre une politique de zonage décourageant la hausse des prix des terrains.

De toutes les mesures proposées par le FRAP, la MUNICIPALISATION DU SOL est la seule susceptible d'effrayer les honnêtes gens. Déjà, lors de la conférence de presse à laquelle le FRAP a fait part de son programme, des journalistes (on sait combien ils sont prompts parfois à se porter à la défense d'intérêts qu'ils ne posséderont pourtant jamais) ont

lancé de hauts cris. La mesure n'est cependant sévère qu'en apparence. La très grande majorité des gens, c'est-à-dire les locataires, ne perdraient rien à son application puisqu'ils ne possèdent rien et que, selon toute vraisemblance, ils ne posséderont jamais rien. Les petits propriétaires, qui occupent leur terrain, seraient indemnisés pour la perte de leur propriété et continueraient d'occuper leur terrain à loyer. Les grands propriétaires ne perdraient que les bénéfices qu'ils pourraient éventuellement réaliser par la revente de terrains dont la plus-value dépend le plus souvent d'investissements consentis par le secteur public.

Le sol est d'ailleurs propriété publique dans beaucoup d'Etats qu'on ne peut certes accuser d'être socialistes.

Puisque nous sommes un peuple de locataires, le FRAP propose encore de garantir les droits des locataires. Il établirait un BAIL-TYPE auquel tous les propriétaires seraient tenus de se conformer. Il étendrait l'autorité de la REGIE DES LOYERS à tous les logements quels que soient leur prix et la date de construction. Les propriétaires, est-ce possible, seraient tenus d'entretenir leurs logements et d'affecter à cette fin 12.5 pour cent du loyer. Toute forme de discrimination serait enfin sévèrement punie.

EN MATIERE DE SANTE le FRAP envisage un réaménagement complet des priorités budgétaires de la ville et l'établissement de CLINIQUES MEDICALES POPULAIRES dans tous les quartiers en commençant par les plus défavorisés.

Ces cliniques, précise le FRAP, seraient conçues, aménagées et développées tenant compte des besoins essentiels de la population des secteurs concernés. Plus que les hôpitaux, elles seraient l'instrument-clé d'une politique sanitaire populaire, c'est-à-dire enracinée dans le milieu et répondant aux besoins du milieu.

Les cliniques, dont le personnel médical serait salarié, dispenseraient gratuitement les services de diagnostic, de dépistage, de prévention, de premiers

soins et de traitements externes (y compris soins dentaires et psychiatriques).

La ville, par l'intermédiaire d'un Service de santé entièrement réorganisé, serait chargée de planifier et de rationaliser la distribution des effectifs et de l'équipement sanitaire et participerait au financement des cliniques populaires. Les cliniques seraient toutefois autonomes. Il appartiendrait aux citoyens du quartier de déterminer, en collaboration avec le personnel médical, les besoins de la population et les moyens de relever l'état de santé des habitants du quartier.

L'équipe médicale déciderait de la nature de sa pratique médicale. Cependant, les projets d'éducation sanitaire et de prévention seraient l'oeuvre commune de l'équipe médicale et de la communauté.

L'enracinement populaire des cliniques, dit le programme du FRAP, serait assuré par des liens continus entre la clinique, l'école, l'usine, l'habitat. Cela permettrait d'isoler les causes réelles de la maladie (conditions de travail, de logement, etc.) et de déterminer les remèdes appropriés.

Les cliniques communautaires seraient des instruments d'éducation populaire en matière de santé, planning familial, hygiène, etc.

De manière que les futurs médecins prennent conscience de leurs devoirs sociaux, le FRAP insisterait pour que les étudiants soient tenus de faire des stages dans les cliniques de quartier.

Le FRAP pense que le régime provincial d'assurance-maladie absorberait une bonne partie du coût de ses propositions en matière de santé.

DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT le FRAP donnerait priorité à l'amélioration des services de transport en commun.

Empruntant à l'urbaniste Hans Blumenfeld l'idée de la gratuité des services de transport en commun, il commanderait dès son entrée en fonction une étude approfondie de la question. Pourquoi, demande le FRAP, les usagers du transport en commun devraient-ils seuls en

assumer le coût quand ce service profite à tout le monde?

L'urbaniste Blumenfeld, conseiller de la ville de Montréal en matière d'urbanisme et de transport, estime que de nombreux avantages découleraient de la gratuité des services de transport, le moindre n'étant pas la diminution appréciable de la circulation automobile et, partant, de la pollution de l'air.

Dans l'intervalle, le FRAP s'efforcerait au moins de contenir la hausse des prix du transport et réduirait le prix des billets aux vieillards.

En ce qui touche le TAXI, le FRAP a pratiquement fait sien le programme du Mouvement de libération du taxi. Il établirait une régie du taxi qui implique la dissolution des flottes, une centrale de radio unique, un dôme unique, des stands communs, etc. Les chauffeurs participeraient à l'administration de la régie.

EN MATIERE DE LOISIRS le FRAP propose la création d'un SERVICE DES LOISIRS qui réunirait sous une même direction la Terre des hommes, le Service des parcs, le Conseil des arts et les bibliothèques.

Des conseils de quartier composés de citoyens et de représentants du Service des loisirs se chargeraient de répondre aux demandes des résidents du quartier, d'adapter aux besoins de chaque quartier le programme établi par le Service pour l'ensemble de la ville et d'assurer la liaison entre les organisations culturelles et récréatives de chaque quartier, le Conseil des arts et la Terre des hommes.

Des citoyens délégués par les conseils de quartier participeraient à l'administration du Service des loisirs.

A l'intérieur des quatre directions du Service des loisirs, le FRAP prévoit quantité de réformes qui tendent toutes essentiellement à démocratiser l'organisation des loisirs et de la culture à Montréal.

L'un des projets le plus prometteurs touche la TERRE DES HOMMES, qui

deviendrait une sorte d'université populaire:

- 1 ● La section de l'île Ste-Hélène située entre le métro et la Place des nations serait ouverte à l'année gratuitement. Les pavillons seraient transformés en centres d'animation culturelle et d'éducation populaire où toutes les associations culturelles, récréatives, sportives, etc., y auraient leur secrétariat.
- 2 ● Le secteur du grand lac des régates, derrière le Pavillon du Canada, deviendrait une base de plein air (plages, jeux, camping, sports, location de skidoos, de traîneaux, festivals d'hiver, etc.) à laquelle la population aurait accès durant toute l'année moyennant une somme minime.
- 3 ● La Ronde conserverait son caractère de parc d'amusement, mais une partie (aujourd'hui inoccupée) du secteur serait réservée à un centre de jeunesse.
- 4 ● Le caractère actuel du reste de l'île Notre-Dame serait accentué. Aux pavillons qu'on y trouve déjà s'en ajouteraient d'autres illustrant la francophonie et le tiers-monde.

UN OFFICE DU PLAN

De manière à coordonner le développement économique et social de Montréal, le FRAP mettrait sur pied, au niveau de la Communauté urbaine, un Office du plan composé également de fonctionnaires des différents services et de représentants de la classe salariale.

L'Office aurait pour fonction de déterminer les besoins collectifs sur le plan économique, culturel et social et d'établir les priorités de même que les objectifs à long terme.

Le FRAP verrait en outre à uniformiser les divisions territoriales qui, aujourd'hui, varient considérablement selon qu'il est question de santé, de police, d'urbanisme, etc.

Il poursuivrait une politique systématique

de décentralisation au profit des unités territoriales des services et de l'équipement collectifs, donnant priorité en termes d'investissements de rattrapage aux quartiers les plus démunis.

La participation populaire à toutes les phases du plan irait de la consultation à l'autogestion.

Quoiqu'il soit difficile de chicaner de tels objectifs, il ne manquera certainement pas de gens de bonne foi pour préférer M. Drapeau et le Parti civique au FRAP le 25 octobre. Mais ces dupes de ce qu'un éditorialiste du Devoir a appelé *l'olympisme politique* se recruteront davantage dans les beaux quartiers que dans les quartiers populaires, où l'on a encore rien vu que le revers des grandes oeuvres de Spielfuhrer. ●

**envoyez
votre formule
d'abonnement
aujourd'hui**

Je désire recevoir **MAINTENANT** à partir du mois de _____

Je choisis un abonnement: ☐ ordinaire \$7. ☐ étudiant \$5. ☐ de soutien \$10.

J'inclus la somme de _____

nom: _____

adresse: _____

Maintenant

2715, Chemin Côte
Sainte-Catherine
Montréal 250
(514) 739-2758



ce n'est qu'un début...

PIERRE VADEBONCOEUR
Conseiller juridique à la CSN

Le FRAP est quelque chose d'étonnant. Il constitue sans aucun doute une des créations, une des nombreuses créations possibles de la nouvelle démocratie. Il faudrait, à son sujet, éviter de s'en tenir à un point de vue étroit, celui que maints observateurs pourtant ne manqueront pas de prendre, qui se contenteront de mesurer son succès ou son insuccès immédiats. Le FRAP est une expérience, une des nombreuses expériences qui jalonnent la route de la nouvelle démocratie.

Les amateurs d'élections le jugeront probablement sur sa réussite ou son échec et dans une perspective beaucoup trop limitée. Cependant, à l'autre extrême, ceux que j'appellerais les doctrinaires d'abord, eux, l'auront a priori classé selon ce qu'ils croient être une théorie et qui n'est qu'une abstraction. J'ai l'habitude de dire qu'il y a autant de sottise, pour un révolutionnaire, à être maoïste, qu'il y en a, pour un agent de la police, à ne pas l'être...

Il arrive que la seule opposition à se trouver constituée, le moment venu, comme une force cohérente, face à l'administration Drapeau-Saulnier, c'est-à-dire à la réaction et au règne capitaliste dans les murs de cette ville, c'est une force issue de la nouvelle démocratie. Il n'y a pas d'autre opposition. Il n'y a pas d'autres forces. Ce n'est pas un hasard. C'est un signe des temps. C'est le signe qu'il n'existe guère d'autre démocratie politique véritable, dans nos sociétés, que celle qui s'élabore dans les rues, dans les maisons des quartiers, dans les comités de citoyens, dans les associations contestataires non-partisanes. C'est là que se fait l'essentiel de la critique du régime, c'est-à-dire de la critique du réel, et l'essentiel de l'organisation démocratique véritable.

Cette critique est beaucoup plus redoutable pour le régime que les généralités tirées servilement des oeuvres ou de l'exemple des radicaux d'ailleurs ou du passé. Elle est radicale et en même temps efficace, parce qu'elle vise des réalités tangibles et invente plutôt que de copier. Il n'y a rien de plus authentique ni donc

de plus fort, à plus ou moins longue échéance, ni de plus profond, qu'une activité politique comme celle-là, si l'on parle de démocratie, et si l'on parle de radicalisme.

Ce qu'il y a d'admirable, en outre, c'est qu'un tel radicalisme, collé aux faits, collé aux gens, sorte d'absolu démocratique en oeuvre depuis quelques années au sein d'une population donnée, arrive à constituer à point nommé un mouvement électoral dont le programme, le ton, la stratégie, le réalisme, la précision et la justesse du tir, sont impeccables. Ceci non plus n'est pas un hasard, ni l'oeuvre d'un quelconque spécialiste en comportement, comme on en trouve dans des partis qui trouvent nécessaire de se faire une façade.

L'ingénuité politique se marie donc dans la démocratie véritable, c'est-à-dire populaire, à la maturité politique. Il n'est pas sans intérêt de voir que le premier effet d'importance de la démocratie nouvelle ici possède cette qualité.

On trouve au FRAP tous les éléments d'une force, d'une sagesse et d'une justice réunies, et tout au fond une sorte de violence spirituelle qui n'appartient qu'aux justes. Dans la démocratie nouvelle, tout cela prend naissance parmi le peuple et d'ailleurs ne peut naître que là.

L'importance du FRAP dépasse, en tout état de cause, ce qu'il pourra réussir dans l'immédiat. (Les vieux partis, à leur désespoir, on l'a vu au dernier congrès libéral, commencent à sentir la menace de la démocratie populaire; mais ils ne peuvent rien contre, et les singeries, pour le malheur des comédiens, ne donneront rien). Il est tout à fait remarquable que le FRAP, réuni en congrès à trois mois des élections, ait élaboré non seulement ses plans d'action électoral, mais tracé également les grandes lignes de son programme NON-ELECTORAL, de son programme d'action populaire, de son deuxième front, pour les mois qui suivront les élections! **DANS LA DEMOCRATIE NOUVELLE, L'ACTION POPULAIRE EST CONCUE COMME GLOBALE.** C'est une nouveauté. Aucun parti au

Québec n'a jamais eu même l'idée d'une pareille continuité, d'une semblable intégration de toutes les formes d'action populaire; et, pour ma part, je n'en connais pas d'exemple ailleurs non plus. Au moment même où le FRAP se prépare à une importante action politique, il songe à d'autres formes d'activité et se donne certains éléments précis d'un programme de démocratisation économique et sociale. Cette polyvalence de la démocratie reprenant son plein sens de coalition populaire n'existe que là où la démocratie renaît, et elle ne renaît vraiment qu'en rupture avec la démocratie traditionnelle. Elle est le signe que quelque chose d'inédit et de fécond travaille la démocratie occidentale.

Le FRAP n'est qu'une des premières manifestations de cette intelligence nouvelle des choses. La ligne est posée. L'avenir du FRAP n'est donc pas celui du FRAP, mais celui d'un immense courant nouveau. Dans cette large perspective, victoire ou défaite du FRAP en octobre n'auront ni l'une ni l'autre le sens d'un aboutissement. Dans le premier cas, il ne s'agirait pas en effet d'un triomphe, modeste ou non, ni, dans le second, d'une catastrophe, même limitée. Les projections d'un mouvement comme celui du FRAP s'étendent bien au-delà. Ce ne sont pas du reste ses propres projections, mais celles de la démocratie vivante, dont nous voyons ça et là se produire les premières manifestations.

Ce qu'on peut dire en ce sens n'enlève d'ailleurs rien à l'importance de l'événement d'octobre. Mais ceux qui ont la vue un peu courte feront bien de ne pas trop concentrer leur attention sur l'épisode. La démocratie travaille actuellement la démocratie et, comme on disait à Paris, tout ceci n'est qu'un début . . . ●

LA CRISE DU LANGAGE RELIGIEUX

Le récent congrès québécois de théologie portait sur le problème de Dieu. J'en causais, l'autre jour, avec des amis qui y avaient participé et qui évoquaient, une fois de plus, les actuels embarras du langage religieux. Question classique, dira-t-on, et qui a reçu aussi une réponse depuis longtemps convenue: tout ce que nous disons de Dieu est inadéquat puisque nous le disons à partir de nous-mêmes; il faut donc nier à mesure nos affirmations de façon à leur garder cette ouverture sur l'indicible où Dieu demeure pour nous le Transcendant et le Tout Autre. J'ai bien compris que mes amis ne mettaient nullement en cause ces principes, qui sont effectivement incontestables, mais que leur malaise était plus large, qu'il touchait non pas seulement les paroles que nous portons sur Dieu mais l'ensemble du discours religieux et, plus encore, le rapport de ce discours avec les autres paroles des hommes. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à éprouver ce malaise: pour n'importe quel chrétien d'aujourd'hui, n'est-ce pas là l'un des foyers d'à peu près toutes les inquiétudes? Et pour ceux qui se détournent de la foi, n'y voient-ils pas aussi un des obstacles les plus déterminants de leur refus?

Malaise devant un langage "spécialisé"

Parler de Dieu avec toutes les précautions qu'il faut, cela est — oserais-je dire — relativement facile. Dans les conversations où la question surgit, nous recourons spontanément à un arsenal complexe de préalables et de nuances que nous fournit la tradition. D'ailleurs, si l'interlocuteur est un incroyant, il ne répugne pas à nous voir hésiter, nous reprendre en d'infinies nuances qui, en cette

matière, lui semblent inévitables et même nécessaires. C'est lorsqu'il s'agit de rendre compte des réalités ordinaires de la foi que notre embarras se fait aigu. Le prédicateur le sait bien, lui qui doit commenter la condition humaine en fonction des divers aspects du message et qui cherche péniblement, s'il prend sa tâche au sérieux, à recoudre un langage qui n'est plus celui de la vie quotidienne. Son souci est le même que le nôtre quand nous essayons de transmettre à nos enfants qui grandissent l'héritage de la foi: il nous semble que les vieux mots sont piégés, qu'ils constituent un langage spécialisé. GRACE, CHARITE, CORPS MYSTIQUE, PIETE, - le dictionnaire de théologie y passerait tout entier: il nous faut sans cesse TRADUIRE comme on fait pour les langues étrangères. Le moindre énoncé sur le contenu de la foi se trouve coupé de parenthèses innombrables, doublé et triplé de variantes.

Devant une liturgie banalisée

N'est-ce point le même sentiment que nous éprouvons devant la liturgie? Elle aussi est un langage, d'abord symbolique il est vrai, mais qui par là-même devrait plus que tout autre parler de lui-même. Pourtant, chaque fois que l'on assiste à un baptême, par exemple, on ne peut manquer d'être frappé par la profusion des explications: chaque geste, chaque signe, en plus de s'accompagner d'un texte rituel qui s'y enracine et l'explicite, doit être recouvert encore d'un second commentaire qui le traduise en langage ordinaire. L'action est ainsi ramenée à la clarté, à la banalité aussi des significations superficielles; elle est vidée de

ce sens ineffable que seul le symbole peut suggérer pour être restituée à ce langage plat et fonctionnel dont c'est justement la fonction du rite de nous tirer. Comme si on recourait au symbole pour effacer à mesure les suggestions qu'on y peut trouver.

Devant la "lettre" de l'Écriture

Il en est de même pour l'accès à l'Écriture. La réforme liturgique a modifié, entre autres choses, les lectures de la messe: l'Ancien Testament y a une place beaucoup plus grande que naguère. En principe, on ne peut que s'en féliciter. Mais pour le fidèle qui n'est pas extrêmement familier avec l'Écriture, avec sa structure et son dessein d'ensemble, ces brefs extraits ne perdent-ils pas très souvent toute intelligibilité? J'en dirai d'ailleurs autant de bien des fragments du Nouveau Testament. Nous sentons tous que la lettre risque alors de tuer l'esprit, s'il est permis de paraphraser l'expression paulinienne. Il est, en effet, une vénération de l'Écriture qui, en plus de supposer indûment chez les fidèles une attitude et des connaissances que seuls les spécialistes possèdent, accorde au respect du texte ce qui n'est efficace que par la foi au Christ et par la parole qu'elle suscite. **Nous nous comportons avec beaucoup d'assurance, et non comme Moïse, qui se mettait un voile sur le visage pour empêcher les enfants d'Israël de voir la fin de ce qui était passager... Mais leur entendement s'est obscurci. Jusqu'à ce jour, en effet, lorsqu'on lit l'Ancien Testament, ce même voile demeure. Il n'est point levé; car c'est le Christ qui le fait disparaître. Oui, jusqu'à ce jour, toutes les fois qu'on lit Moïse, un voile est**

posé sur le coeur. C'est quand on se convertit au Seigneur que le voile tombe. Car le Seigneur, c'est l'Esprit, et où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté (2 Cor., 13-18). A écouter ainsi saint Paul, il serait présomptueux de conclure qu'il suffit de compter sur la foi des fidèles pour éclairer les textes. La foi n'a pas cette efficace que la magie postule; comme le dit saint Paul, elle veut être un dévoilement. Il faut un contexte du commentaire qui empêche la Sainte Ecriture de redevenir la LETTRE: une annonce de la parole dans la liturgie elle-même, à la T.V., dans la vie quotidienne. On revient toujours à la même exigence de fond: il nous faudrait un discours religieux pour aujourd'hui.

Mais qu'est-ce à dire? A entendre ce qui se dit là-dessus autour de nous, on serait tenté de répondre par deux critères: ce serait un discours PURIFIÉ et un discours ADAPTE. En contestant ces deux critères, nous pourrions peut-être cheminer plus avant.

Purifier, en quel sens?

La PURIFICATION que l'on réclame renvoie habituellement, et par opposition, au contexte d'hier. On y parlait, dit-on, de la foi avec des catégories grossières et empruntées souvent aux superstitions les plus basses. De plus, une morale toute humaine, les bons sentiments ou la crainte masquaient le dur message de l'Evangile, son appel à un radical retournement du coeur. La magie s'y emmêlait au Mystère. On y évoquait Dieu comme une force supérieure à apprivoiser ou à mobiliser pour son intérêt... N'insistons pas: le procès a été souvent fait et avec une minutie qui laisse parfois dans l'ombre les intentions profondes

des de nos pères. De leur langage on est trop porté à conclure à leur conscience. Je crois, pour ma part, que la foi des chrétiens d'hier n'a pas disposé du langage qui l'aurait exprimée; quiconque se veut un peu attentif en aura recueilli de nombreux témoignages au contact de ses parents et des gens de leur génération. Dans des actes les plus ordinaires parfois aux détours d'une conversation, un profond décalage se révélait entre un langage emprunté et une foi plus authentique mais qui avait peine à se dire.

Les temps ont bien changé

Quoi qu'il en soit de cette réserve par ailleurs capitale et qu'il faudra développer un de ces jours, le langage religieux de naguère était sûrement très mêlé aux attitudes les plus NATURELLES de la vie courante. Les temps ont bien changé: jamais les croyants n'auront été aussi méfiants de leur dire; jamais on n'aura tant cultivé, dans la rue comme dans les enceintes des spécialistes, ce que les anciens appelaient la *théologie négative*. Si la purification, entendue en ce sens, est vraiment le remède qu'il faut apporter au langage religieux, il ne sert à rien de le prescrire: nous l'absorbons tous les jours à forte dose et je me demande si cette potion, excellente et nécessaire en soi, n'est pas en train de nous intoxiquer. C'est devenu un lieu-commun de la théologie actuelle d'opposer la RELIGION et la FOI, les attitudes que suscitent en nous les imageries du sacré et la conversion du coeur que seul le Christ peut opérer. J'en vois bien les raisons et l'opportunité: la foi n'est pas le simple prolongement du désir ni même l'achèvement des

idéaux les plus élevés; elle est interpellation, ouverture, déchirure de la sphère humaine. Il n'en reste pas moins qu'elle pénètre toutes les couches de notre être et que mépriser les puissances d'en bas, en particulier la richesse ambiguë des symboles élémentaires du sacré, serait nous départir de ce qui nous met à l'écoute de Dieu et lui répond. En voulant trop dépouiller son propre langage, l'homme ne risque-t-il pas de prendre la pureté de son dire pour la voix de la transcendance? Dans bien des cas, toutes ces purifications me semblent bien spéculatives; elles ne font pas toujours le départage entre la pureté des catégories et celle du coeur.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de plaider pour un retour à je ne sais quel obscurantisme des formules ou à un primitivisme affectif où tout serait confondu. Mais bien plutôt de ne pas nous satisfaire d'une mise au net du langage conceptuel qui placerait le discours religieux au-dessus du langage ordinaire alors qu'il doit en être la reprise par en-dessous, l'ancrage plus radical des diverses formes de l'expression humaine. Après une phase nécessaire de PURIFICATION, nous éprouvons l'impérieux besoin d'une RESTAURATION.

Encore un mot ambigu

Une RESTAURATION: encore un mot ambigu. Faut-il l'éclairer par cet autre que nous avons évoqué déjà: l'ADAPTATION. Retrouvons-nous un discours religieux pour aujourd'hui en nous modelant davantage sur les formes et les significations actuelles des langages?

On le croirait à écouter certains prédicateurs qui multiplient les cli-

LA CRISE...

chés à la mode, les allusions au journal de la veille ou aux personnages célèbres de la T.V. Ils ne réussissent le plus souvent qu'à rétablir la continuité entre la parole sacrée et le bavardage confus de notre civilisation. Il en est un peu de même pour ce folklore, ces guitares et ces airs à la mode qui font entrer dans l'Eglise des significations qui ne lui doivent rien. Alors que le problème, pour le langage religieux comme pour n'importe quel autre, est de fonder tout autant que d'accueillir. Pour donner un sens, on ne peut pas se borner à rassembler ni même à bénir un sens déjà constitué, mais à mettre d'abord en procès la manière même dont il se constitue.

Or, quelles sont donc les grandes caractéristiques des modes d'expressions propres à notre temps?

Les signes s'usent

Un trait d'abord nous frappe: l'usure particulièrement rapide des signes. Au plan de plus grande évidence, on songera spontanément à leur fabrication et à leur utilisation par les média de communication de masse, et particulièrement dans la publicité: les thèmes empruntés au sexe, au loisir, aux âges de la vie changent avec les saisons. On a parlé fort justement, à ce propos, d'*industrie culturelle*. Mais n'accusons pas trop exclusivement, comme il est d'usage, les mass média. S'ils provoquent une usure des signes, ils profitent tout autant de celle qui se produit dans notre vie quotidienne. Là aussi, les langages les plus essentiels de la condition humaine sont en grande mouvance: ceux de l'amour, de la paternité, de la filiation, de l'intimité, de l'engagement, de tant d'autres dimensions encore de notre vie. L'homme ne se sent plus exprimé dans de fermes significations pas plus qu'il n'habite des paysages urbains un peu durables; le langage est en perpétuel construction comme le sont nos quartiers et nos villes.

Les signes deviennent ainsi des objets et qui sont vite démodés. Ou

bien l'homme s'y prête comme à des figures provisoires de soi, dans une sorte d'aliénation fluente qu'il n'est plus possible d'appréhender pour en faire la critique; ou bien il s'en méfie comme de superficielles scories de son moi et cherche inlassablement dans les profondeurs de lui-même un sens qui surgirait dans toute sa nouveauté. Mais la consommation de signes extérieurs qui changent sans cesse et la quête de la plus extrême spontanéité intime se rejoignent dans un même échec: pour trouver en elle-même, son propre sens, l'expérience humaine a besoin

d'en retrouver l'écho et le prolongement dans une parole du dehors.

Comment le discours religieux pourrait-il se renouveler en s'ADAPTANT simplement à ce drame contemporain du langage? N'est-ce point plutôt dans un effort conjugué pour restaurer à la fois l'univers des signes humains et le sien propre que se trouve la responsabilité terrible du christianisme d'aujourd'hui? Ne serions-nous pas ainsi affrontés à une tâche impossible? J'y reviendrai le mois prochain. ●



CENTRE D'ETUDES DES COMMUNICATIONS

Programme des activités 1970-71

SESSIONS (fins de semaine)

Dynamique des groupes:

session A:

30, 31 octobre, 1 nov.

Session B:

19, 20, 21 fév.

Animation de groupes de travail

13, 14, 15 novembre et 4, 5, 6 déc.

Croissance personnelle

20, 21, 22 nov.

Exploration de l'agressivité

11, 12, 13 déc.

Groupe de couples

15, 16, 17 janv.

Dynamique des groupes (étudiants)

7, 8 nov.

Animation de groupes de travail:

(Administrateurs pédagogiques)

12, 13, 14 fév. et 5, 6, 7 mars

STAGES RESIDENTIELS

Sensibilisation au langage corporel

du 3 au 7 déc.

Travail en équipe (pour groupes déjà constitués)

du 14 au 17 janv.

Stage avancé de communication non-verbale

du 15 au 19 avril

Dépliants disponibles sur demande

CENTRE D'ETUDES DES COMMUNICATIONS

3333, Chemin de la Reine-Marie, Suite 270

Montréal 247

737-6147

pourquoi réformer en profondeur la loi électorale

PAR ROBERT BOILY

L'analyse des résultats des deux dernières élections québécoises montre que la réforme de la loi électorale entreprise par le gouvernement Lesage est loin d'être achevée. De profondes transformations devront y être apportées pour faire renaître la confiance dans les mécanismes démocratiques de notre régime politique.

Nous avons demandé à M. Robert Boily, professeur au département de sciences politiques de l'Université de Montréal, de préparer une étude sur cette importante question. Parmi les nombreuses contributions du professeur Boily sur ce sujet, mentionnons: ASPECTS POLITIQUES DES SYSTEMES ELECTORAUX, Parti Pris, fév. 1966; sa communication lors du congrès libéral de 1966 portant sur LES MODES DE SCRUTIN et son récent article PRINCIPES DIRECTEURS D'UNE REFORME DE LA CARTE ELECTORALE AU QUEBEC, revue FORCE, no 12 (1970).

Nous publions dans la présente livraison la première tranche de l'étude du professeur Boily. La deuxième et la troisième partie, dont nous annonçons déjà le plan, paraîtront dans les livraisons de novembre et décembre.

LA DIRECTION

PLAN

1ère partie: Nécessité et urgence d'une réforme en profondeur de la loi électorale

1. Perte de confiance dans la validité des mécanismes de notre démocratie
2. Entorses à la liberté du droit de vote
3. Le principe d'égalité est compromis
4. Distorsion du système électoral majoritaire uninominal à un tour
5. Conséquences et obstacles à une telle réforme
6. Conclusion: rétablir le jeu démocratique

IIe partie: Les conditions d'une réforme intégrale et capable de favoriser un consensus dans l'opinion publique

1. Quelques attitudes fondamentales qu'il serait souhaitable de retrouver chez le législateur face à la réforme de la loi électorale
2. Quelques propositions concernant la création d'une Commission de délimitation des frontières des circonscriptions électorales
3. Propositions touchant la procédure à suivre dans la modification des autres chapitres de la loi électorale, mode de scrutin, etc.

IIIe partie: Propositions de réformes de la loi électorale

1. Propositions touchant la liberté de vote; liste permanente, nomination des officiers d'élections, contrôle des moyens de propagande, etc.
2. Propositions touchant le principe d'égalité du vote: réforme de la carte électorale
3. Propositions touchant les finances politiques: création d'une Commission de contrôle, revenus et dépenses, participation de l'Etat, etc.
4. Propositions concernant la réforme du mode de scrutin: le système allemand et ses adaptations possibles au Québec
5. Loi électorale et contrôle: rôle du commissaire à la représentation, du Président des élections, de la Commission de contrôle des finances politiques

pourquoi réformer en profondeur la loi électorale

Les résultats de la dernière élection attestent du caractère intolérable des déformations issues de notre mode de scrutin et de notre carte électorale.

L'infidélité de ces instruments dans l'enregistrement de l'état de l'opinion populaire et des variations de celle-ci affecte gravement le processus démocratique au Québec et donne aux résultats, pour une très large part, un caractère faux, et cela d'autant plus que toute une série d'événements sont venus au cours de la campagne ajouter un caractère douteux sur la validité des résultats dans de nombreux comtés. Ces résultats et les événements qui les ont précédés im-

sent, croyons-nous, l'urgence d'une large réforme, réforme que plusieurs d'ailleurs, dont le premier ministre, ont dit souhaiter au lendemain des élections.

Si dans le passé l'opinion publique fut peu sensible à ces phénomènes, elle s'est cette fois, à la vue des résultats, émue fortement au point de mettre en doute, peut-être pour la première fois, la validité des mécanismes de notre démocratie et d'exiger d'amples réformes. C'est l'importance de l'enjeu attaché à ces réformes qui nous a amenés à revenir sur ces questions électorales afin d'apporter notre modeste contribution au débat, qui, nous l'espérons, s'engagera d'ici peu sur le fond. C'est pour que ce débat soit, dès le point de départ, le plus

possible placé dans sa véritable perspective que nous nous attacherons dans cet article à la signification de ces réformes nécessaires, urgentes et amples en rapport avec le rôle d'une élection dans nos systèmes politiques et c'est pour favoriser le plus possible un intérêt du public, intérêt fondamental pour que la réforme ait lieu, que nous proposerons ici une série de modifications.

Ce faisant notre but n'est nullement de jouer au législateur mais de contribuer à titre de citoyen, et dans la mesure de nos moyens, à l'élaboration de choix importants et desquels dépendent pour une large part, nous en sommes profondément convaincus, la stabilité de nos institutions et leur efficacité.

1 Perte de confiance dans la validité des mécanismes de notre démocratie

La nécessité et l'urgence d'une large réforme de la loi électorale tiennent, en effet, au fait que devant les résultats de la dernière élection une perte de confiance à l'égard de nos institutions et surtout des règles du jeu a commencé à se manifester.

Les résultats de la dernière élection ont donné naissance à une Assemblée nationale qui ne reflète pas l'état de la nation. Des phénomènes de sous-représentation et de sur-représentation graves et inacceptables, au regard du principe de l'égalité du suffrage, ont joué d'une manière dangereuse pour la légitimité de notre système politique. Celle-ci en effet repose pour une large part sur la confiance qu'entretiennent les électeurs sur la sincérité des résultats de l'élection. Lorsqu'une élection aboutit à des résultats comme ceux que nous venons de connaître, elle correspond beaucoup plus à ce que Carré de Malbergue appelait la confiscation périodique de la souveraineté populaire qu'à la maîtrise, par le peuple, de sa souveraineté. Ces résultats sont inquiétants au plan des exigences démocratiques; ils sont explosifs au plan de la vie politique, car le parti qui est le plus durement frappé est précisément celui qui incarne une option constitutionnelle fondamentalement différente de

celle des autres partis et qui, aux yeux d'une nombreuse jeunesse et aussi de nombreux travailleurs, a représenté l'espoir d'une vie sociale et politique plus conforme à leurs besoins, à leurs idéaux et aux exigences de la démocratie. Ce n'est pas le lieu de discuter s'ils ont eu raison ou tort, c'est le moment croyons-nous d'enregistrer le fait.

Que ce soit la confiance dans la validité des instruments de notre système politique, dans leur caractère démocratique, qui soit en jeu, et tout au bout la stabilité de celui-ci, par suite d'une incapacité d'évoluer au rythme des aspirations et des besoins, plusieurs personnes, dès le lendemain de l'élection, l'ont senti plus ou moins consciemment lorsqu'elles se sont demandé si M. René Lévesque et le Parti Québécois réussiraient à maintenir dans le cadre de leur action tous ces jeunes qui, au moment de l'élection, avaient cru dans la validité de nos instruments démocratiques mais qui maintenant étaient amèrement déçus.

En dehors du fait que cette déception et cette colère ne furent pas uniquement le fait de jeunes mais aussi de nombreux travailleurs qui après s'être abstenus de voter depuis de très nombreuses années s'étaient décidés à voter dans l'espé-

rance d'un changement, ce qu'il est important de souligner c'est que poser la question ainsi c'était et c'est faire erreur sur la personne. La seule personne qui véritablement peut entretenir l'espoir d'un fonctionnement normal de nos institutions et qui porte la responsabilité en grande partie de ce qui peut arriver, ce n'est pas le chef du Parti Québécois mais bien le Premier ministre. Lui seul peut opérer les réformes nécessaires ou les bloquer. C'est sur ses épaules que repose la responsabilité de miser sur le pari démocratique de réformes réelles et intègres plutôt que sur des réformes tronquées et faites sur mesure pour le seul profit d'un parti ou d'un choix constitutionnel et social.

L'élection et sa légitimité

La légitimité d'un système politique comme la légitimité des divers institutions et instruments qui le composent reposent sur leur conformité formelle aux principes reconnus et inscrits dans le système juridico-politique de cette société. C'est vrai, mais cette légitimité repose aussi, comme Laski l'avait rappelé, sur l'efficacité de ce système ou de ces instruments, c'est-à-dire sur leur capacité à témoigner dans les faits, dans leur fonctionnement, des vertus qu'on leur prête. Jusqu'à maintenant, et ce, à

la suite d'une longue évolution pas toujours pacifique, il faut s'en souvenir, l'élection est apparue comme le moyen le meilleur de choisir les personnes dont le rôle est de réaliser les politiques que l'on identifie au bien commun. L'équilibre et la survie de toute démocratie tiennent sur la présomption fragile que l'électeur a l'impression qu'il se gouverne. Toutefois cette méthode, l'élection, ne se justifie que par son utilité, c'est-à-dire qu'elle n'est acceptée comme légitime par l'électeur que dans la mesure où l'ensemble des instruments qui sont liés au processus électoral lui apparaissent comme valides, c'est-à-dire respectueux de toute une série de principes bien établis et reconnus du moins formellement dans nos démocraties, comme le suffrage universel, la liberté de vote, la liberté de candidature, le respect de la volonté du corps électoral par les élus, le secret du vote, l'égalité des votes, l'égalité entre les candidats et enfin la coïncidence au moins approximative entre les résultats obtenus et la composante des aspirations contradictoires de l'ensemble des citoyens. Tous ces principes qui sont à la base de la théorie démocratique de l'élection trouvent leur vie dans un réseau très complexe de mesures pratiques qui touchent tout aussi bien les listes électorales, l'aménagement matériel de l'élection, que la campagne électorale, le vote, et enfin la répartition des sièges au parlement en fonction des résultats exprimés.

La validité, la légitimité de l'ensemble de ces instruments tient donc au fait que dans la pratique, dans leur fonctionnement au moment d'une élection et dans leur effets, ces divers instruments juridiques permettent d'une part le respect des principes de la liberté et de l'égalité des suffrages et d'autre part la fidélité dans la transmission des volontés exprimées au moment de l'élection et notamment dans la conformité des rapports de forces tels qu'ils se trouvent au Parlement avec celui qui existe et s'est exprimé à l'élection dans le pourcentage des voix exprimées pour chacun des partis.

Il faut modifier les règles du jeu

La sévérité, le scrupule avec lequel on

doit aménager et contrôler tout ce qui touche à l'élection tient donc au fait que c'est finalement sur la confiance que conserve le peuple dans la sincérité de cet instrument que réside la légitimité du régime et tout au bout sa stabilité, notamment dans une société où des clivages profonds et essentiels apparaissent et dans laquelle d'immenses besoins demeurent jusqu'à maintenant sans solution. Ce qui apparaît de plus en plus intolérable à de nombreux citoyens, c'est que non seulement de vastes besoins demeurent insatisfaits mais que toute tentative d'exprimer ces besoins par une représentation de leur choix mais différente de celle des partis traditionnels, à l'intérieur des cadres admis par le système, s'avère faussée et finalement inutile. La tentative du PQ fut de cette sorte et le résultat suscita ce type de déception. A nouveau un autre groupe politique, au niveau municipal cette fois, le FRAP, emprunte cette même voie. Nous doutons que de telles tentatives soient encore poursuivies longtemps au Québec si les règles du jeu ne sont pas modifiées.

Ainsi à moins de penser qu'il existe présentement au Québec un large consensus sur la nature souhaitable de notre système politique et qu'un consensus tout aussi large existe à l'égard des instruments que nous utilisons pour le fonctionnement de ce système, on ne peut qu'affirmer fortement LA NECES- SITE de profondes réformes dans notre société politique à commencer par tout ce qui touche au processus électoral et l'URGENCE de telles réformes. L'enjeu véritable de cette réforme c'est la confiance des citoyens dans le caractère légitime et démocratique de leur système politique, et dans son efficacité c'est-à-dire dans sa capacité de répondre aux aspirations légitimes, capacité qui assure la stabilité du système politique.

Reprendre l'ensemble de la loi électorale

Si à l'instar de plusieurs, nous avons surtout fait allusion jusqu'ici à la carte électorale et au mode de scrutin, ce n'est pas que nous croyons que la réforme de la loi électorale doive s'arrêter là. Tout au contraire nous croyons qu'il est néces-

saire pour le législateur de reprendre l'ensemble de la loi électorale.

Certains, ayant en tête l'ampleur des réformes accomplies par le régime libéral de M. Jean Lesage entre 1960 et 1966, pensent peut-être qu'il est exagéré de parler de telles réformes en profondeur. C'est un fait qu'il faut reconnaître le caractère éminemment démocratique qui anima la Fédération libérale du Québec, qui fut l'inspiratrice des réformes que réalisa le Parti libéral dans les années soixante, notamment en ce qui touche le problème des dépenses électorales et de la participation de l'Etat au financement des campagnes électorales. Le Parti libéral fit alors faire à la vie politique québécoise un pas de géant et il semble bien que les dirigeants étaient prêts, à ce moment du moins, à pousser plus loin ces réformes, mais qu'ils préférèrent devant certaines réticences, procéder par étapes. Même la réforme tronquée de la carte électorale a contribué malgré tout, malgré ses défauts énormes, au pas en avant. Le Parti libéral a payé cher cependant en 1966, d'avoir cédé aux pressions partisans en ce qui concerne cette dernière réforme, de même qu'il payait cher son peu d'intérêt pour une réforme du mode du scrutin. Cette fois-ci, en 1970, ces mêmes instruments électoraux l'ont favorisé mais il reçoit par contre en héritage la responsabilité des réformes qui ne peuvent plus être retardées à moins de vouloir fausser sciemment le jeu démocratique au Québec.

Même avec 66% des sièges à l'Assemblée nationale la victoire libérale de 1970 n'a pas, et de loin, l'éclat des victoires de 1960 et 1962. Trop de choses sont venues entacher la dernière élection et qui témoignent de la nécessité de larges réformes. Il n'est pas dans notre intention de constituer ici un catalogue de l'ensemble des manoeuvres ou nettement frauduleuses ou du moins inacceptables auxquelles ont donné lieu les dernières élections mais il suffit, pensons-nous, de rappeler quelques-unes des principales critiques que nous pouvons adresser à la législation actuelle à travers la manière dont s'est faite la dernière campagne électorale, critique dans certains cas soulevées par de nombreux observateurs, pour nous convaincre de

la loi électorale...

l'ampleur que devrait prendre cette réforme urgente.

Si nous revenons aux principes fondamentaux que nous énoncions ci-haut, soit ceux de liberté, d'égalité du vote et

de fidélité de l'élection à la volonté populaire, il est indéniable que nous pourrions en relation avec chacun d'eux rappeler toute une série d'anomalies, d'insuffisances de la loi électorale actuel-

le, qui se sont manifestées entre autres lors de la dernière élection. Nous allons nous contenter d'en rappeler ici quelques-unes parmi les plus importantes, ou du moins qui nous apparaissent comme telles.

2 Entorses à la liberté du droit de vote

C'est ainsi que concernant la liberté du vote c'est-à-dire concernant le fait qu'en vertu du suffrage universel tel que défini par nos lois tout citoyen qui a le droit de vote doit se voir reconnaître ce droit et pouvoir l'utiliser en dehors de toute contrainte ou fraude, des critiques sévères peuvent être soulevées. De ce point de vue, toutes les procédures utilisées pour la confection des listes électorales (qui reconnaissent dans la pratique à l'électeur la capacité de voter) mettent en péril le droit de vote soit en empêchant des électeurs qui y ont droit de pouvoir voter soit en accordant ce droit à des personnes qui n'y sont pas habilitées. La procédure par laquelle sont nommés plusieurs officiers qui ont pendant la campagne et lors de la journée du scrutin une responsabilité très importante, qu'il s'agisse du Président d'élection de chaque circonscription ou des officiers dans les bureaux de votation, est tout aussi critiquable car elle ne garantit nullement la protection et le respect du droit de vote. L'aménagement matériel des bureaux de scrutin et leur surveillance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et jusqu'à l'instrument du vote lui-même, le bulletin de vote, permettent encore, et nul ne peut l'ignorer, de trop graves entorses à la liberté et au respect du vote. L'insuffisante protection des salariés à l'égard de leur patron permet encore à certains d'entre eux soit d'influencer le vote par la menace, soit de permettre indirectement certaines fraudes comme les télégraphes en ne permettant à leurs employés d'aller voter qu'à la fin de la journée. Les nombreuses plaintes qu'ont reçues les divers candidats pendant la dernière campagne électorale témoignent amplement de tous ces défauts qu'il serait pourtant facile sinon de corriger complètement du moins d'atténuer très fortement. A ces critiques l'on pourrait joindre celles qui ont trait à l'information insuffisante des électeurs quant à l'endroit précis où ils

doivent aller voter et celles qui concernent les procédures qui touchent la collecte des urnes et le recomptage officiel.

Le conditionnement psychologique

Mais une réforme qui ne toucherait que ces points n'apporterait pas à la liberté du droit de suffrage toute la protection voulue. Il y a aussi la protection que la loi doit assurer contre la contrainte à laquelle peut être soumis de manières très diverses l'électeur. Dans notre étude des aspects politiques des systèmes électoraux nous disions:

Dans les campagne électorales actuelles la limite à une liberté de vote n'est pas physique. Elle devient psychologique par suite du conditionnement intensif auquel est soumis l'électorat. Elle s'installe en quelque sorte à l'intérieur même de l'individu.

Nous avons alors en tête le risque d'une utilisation trop fréquente des sondages comme conditionnement de l'opinion publique, l'usage intensif et de plus en plus large des moyens les plus perfectionnés mis au point par la publicité commerciale et qui ont tous pour but de faire entrer de force dans la tête des gens un besoin non ressenti ou encore de déposer dans l'esprit des gens les éléments constitutifs d'un processus d'identification, ce qui a pour effet de conditionner l'esprit à un comportement déterminé lorsqu'il est fait appel à l'un de ces éléments. La dernière campagne électorale a illustré abondamment l'existence et l'efficacité de telles méthodes. Il est évident que plus la puissance financière d'un parti est élevée, plus l'accès à de tels moyens est grand et plus l'effet dévastateur de telles méthodes s'en trouve accru.

Certains, et j'en suis, ont parlé au

moment de la dernière campagne électorale de terrorisme psychologique. Il serait facile je pense par une analyse rigoureuse et objective, de montrer que certains thèmes de la propagande de l'Union nationale, du P.L.Q. et du Crédit social ont eu ce caractère et probablement visé cet objectif. De la même manière certaines déclarations faites ou certains gestes posés par certains groupes ont visé de tels objectifs et atteint ces mêmes effets. Il est indéniable et inquiétant de constater que dans certains cas des thèmes de propagande ont constitué de véritables libelles diffamatoires ou bien contre des individus ou bien contre des partis sans que la loi ne puisse sanctionner de telles outrances. Tous ces faits et gestes sont autant d'entorses graves à la liberté de vote de l'électeur.

La propagande réductrice et simplificatrice

Pour ceux qui demeurent convaincus que de telles observations sont exagérées et ne traduisent que les préoccupations d'un esprit partisan, nous les invitons quand même à réfléchir à la nécessité de s'arrêter à la signification de la pente sur laquelle la plupart des démocraties occidentales se sont avancées avec le développement des moyens de propagande. On ne peut d'une part condamner la forme de propagande utilisée pour la vente du savon et fermer les yeux sur la manière dont se défendent les programmes électoraux. Ce sont les mêmes. Doit-on viser, en haussant le niveau de connaissance politique des électeurs et en leur fournissant l'occasion de véritablement s'informer avant de porter un jugement, à faire de l'élection un moment plus intense de participation de tous à la direction collective, ou doit-on chercher par les moyens les plus perfec-

tionnés, à conditionner son choix ou du moins le choix du plus grand nombre. Dans cette dernière option, c'est le parti ou les partis les plus nantis qui sont à même d'emporter la lutte (et cela pose en même temps que le problème de l'origine des ressources financières énormes nécessaires à de telles campagnes celui du lieu du pouvoir politique). C'est à ce dernier type de comportement que s'est le plus identifié en particulier, croyons-nous, le Parti libéral lors de la dernière campagne électorale, brisant ainsi assez

fortement avec le comportement qui avait été le sien depuis 1960; de ce point de vue cependant sa campagne fut fort magnifiquement conduite. Nous croyons que si tous les partis continuent de s'avancer sur cette voie, — nous croyons en effet que tous ont succombé plus ou moins fortement car ici l'effet d'entraînement est extrêmement puissant —, une atteinte grave est portée à la liberté de vote de l'électeur. Il nous apparaît que les abus auxquels a donné lieu la dernière campagne électorale

devraient nous amener à réfléchir plus sérieusement aux atteintes possibles à la liberté du droit de vote que peuvent constituer l'usage des sondages comme les divers moyens de propagande à la disposition des partis à notre époque. Dans le cadre des réformes à effectuer il y aura lieu de chercher une meilleure protection de l'électeur à l'égard de ces moyens, de cerner d'un peu plus près le concept de moralité politique et d'assurer autant que possible un contrôle du contenu de la propagande électorale.

3 Le principe d'égalité est compromis

En ce qui touche le principe d'égalité deux séries de problèmes ont illustré les insuffisances ou les défauts de la loi actuelle en cette matière. Une première série touche plus proprement l'égalité des suffrages et concerne essentiellement la carte électorale. Une deuxième série touche l'égalité des moyens mis à la disposition de chacun des partis pour défendre son programme et atteindre l'électeur.

La carte électorale

La réforme de la carte électorale accomplie par le PLQ en 1965 survenait après plus de cent ans d'inactivité sérieuse en ce domaine. A partir du début du siècle, le principal défaut de la carte électorale du Québec, celui de la surreprésentation très forte des comtés ruraux au détriment des centres urbains et principalement de Montréal, n'a fait que s'accroître, à un point tel qu'au moment de la réforme l'égalité des suffrages était un principe totalement méconnu.

La Commission Grenier, qui avait été chargée par le gouvernement libéral de rédiger un rapport sur les lignes directrices d'une réforme de la carte électorale, avait mis en garde le gouvernement contre le danger de succomber à la tentation d'opérer une réforme de la carte par une seule augmentation du nombre des comtés montréalais, ce qui aurait pour effet de laisser subsister le problème de la sur-représentation de nombreux comtés ruraux et celui des comtés privilégiés. C'est pour avoir précisément

succombé à ce défaut que la réforme de 1965 fut une réforme tronquée qui laissa subsister pleinement le phénomène de sur-représentation rurale et de sous-représentation urbaine en 1966 comme en 1970.

Plus de soixante-cinq circonscriptions dépassaient déjà en 1966 soit en plus soit en moins (35 circonscriptions étaient dans ce dernier cas) de 25% la moyenne provinciale quant à leur nombre d'électeurs, ce qui veut dire que les effets de la carte pouvaient être d'autant plus forts que les partis auraient des assises plus fortes dans l'un ou l'autre de ces types de comtés. C'est parce qu'elle était fortement implantée en milieu rural et principalement dans des comtés jouissant d'une forte sur-représentation que l'Union nationale en 1966 fut poussée au pouvoir avec pourtant 150.000 voix de moins que le Parti libéral du Québec. C'est que lors de ces élections, l'Union nationale remporta 41% de ses victoires dans de tels comtés pour 14% dans des comtés sous-représentés cependant que le Parti libéral du Québec se trouvait dans une situation totalement inverse: 23% de ses députés furent élus dans des comtés sur-représentés pour 50% dans des comités sous-représentés très fortement. De nouveau en 1970 la carte influença les résultats en leur imprimant de très forte distorsion qui est venue s'ajouter à celle tout aussi forte du monde de scrutin. Les divers partis furent cependant inégalement touchés.

De tous les partis, c'est l'Union nationale qui profita le plus de la carte car treize de ses dix-sept députés furent élus dans des comtés fortement sur-représentés, ce qui lui vaut d'être l'opposition officielle de Sa Majesté. Après l'Union nationale, c'est le RC qui a le plus profité de la carte, mais à un degré moindre, en obtenant cinq de ses 12 victoires, soit 41% dans des comtés sur-représentés. La situation du PLQ est particulière. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, compte tenu de la très forte augmentation du nombre des sièges du PLQ, ce parti n'a pas davantage profité de la carte qu'en 1966 (22% de ses députés ont été élus dans des comtés sur-représentés) mais au contraire il a été moins affecté au total car il a vu l'importance du nombre de députés élus dans des comtés fortement sous-représentés diminuer (36% en 1970 pour 50% en 1966), cependant que l'importance du nombre des députés élus dans des comtés situés dans la moyenne provinciale en deçà de 25% d'écart a augmenté (41% de ses victoires par rapport à 25% en 1966). Le PLQ n'a donc rien à perdre d'une réforme de la carte tout au contraire. Un parti cependant qui a certainement à y gagner c'est le PQ, car avec deux de ses victoires dans des comtés situés dans la moyenne et cinq de celles-ci dans ces comtés fortement sous-représentés, sans parler de son implantation importante dans de tels comtés, le PQ fut la seule victime véritable de la carte électorale à cette élection.

la loi électorale...

Les ressources financières des partis

L'autre niveau de réforme en ce qui a trait au principe d'égalité concerne l'ensemble des moyens financiers à la disposition des partis politiques et des candidats pour le temps de la campagne électorale, qu'il s'agisse de l'origine et du montant des fonds disponibles ou du montant des dépenses. Quel que soit le critère que l'on utilise, organisation administrative, personnel, moyens de transport, moyens de communications, etc., il est hors de doute que cette campagne a coûté fort cher et que l'ampleur des moyens mis à la disposition des candidats comme des partis a beaucoup varié. Le PLQ et l'Union nationale ont abordé la lutte avec des moyens hors de proportions avec ceux du PQ et du RC. Si la loi accordait à chaque candidat de ces partis pour chaque comté le même montant de dépenses, chacun d'eux n'a pas eu la même facilité ni la même capacité pour réunir les sommes nécessaires à sa campagne.

Le remboursement des dépenses électorales

Quant aux sources de revenus des partis ou des candidats la réforme de la loi électorale devra intervenir notamment au sujet de deux problèmes. Le premier touche le critère de remboursement des dépenses électorales. Sur cette question le problème a été mis en évidence par le professeur Angell dans son étude de la loi électorale du Québec. Au terme des articles 380 et 219 de la loi électorale, tous les candidats libéraux et tous les candidats de l'Union nationale avaient en 1966 une garantie de remboursement à l'occasion de ces élections, quel que soit le petit nombre de voix recueillis, alors qu'il fallait aux candidats des autres partis recueillir 20% des voix pour avoir droit à ce remboursement. La loi est ainsi faite que même les quinze candidates de l'Union nationale qui avaient perdu leur dépôt ont eu droit au remboursement même si six d'entre eux n'avaient pas atteint les 20% des voix. En fait les candidats des deux partis traditionnels jouissaient d'un privilège qui leur permettait de se voir rembourser une partie de leurs dépenses alors même qu'ils avaient obtenu moins de voix que les représentants d'un nouveau parti qui sans atteindre les 20% des voix pou-

vaient avoir recueilli beaucoup plus de voix qu'eux. Ces articles n'ayant pas été modifiés depuis 1966 ils joueront probablement encore cette fois-ci. Cette fois encore des candidats de l'Union nationale verront une partie de leurs dépenses remboursée dans des comtés où des candidats RC ou PQ ne seront pas remboursés parce qu'ils n'auront pas atteint les 20% alors que le candidat Union nationale pourra avoir un vote plus faible qu'eux (l'Union nationale a obtenu moins de 20% dans 44 comtés, dont 20 en province et 24 à Montréal; le PLQ dans aucun cas). Il nous apparaît évident qu'une telle discrimination entre partis anciens et partis nouveaux ne répond pas au principe d'égalité.

Les caisses électorales

Le deuxième problème auquel le législateur devra apporter une correction majeure en ce qui touche la question des revenus des partis concerne l'origine des fonds, le secret des *caisses électorales*. Le secret qui continue d'entourer le financement de l'Union nationale et du PLQ en particulier entretient un doute sur les liens qui continueraient d'exister entre ces partis et les détenteurs du pouvoir économique au Québec. Le fait qu'un petit nombre de contribuants soit seul capable de fournir, dans les structures actuelles de ces partis, les sommes très considérables exigées dans les campagnes électorales, non seulement maintient une inégalité de moyens entre les partis mais constitue une menace pour le caractère démocratique de notre régime. Les reproches qu'adressait Me Alphonse Barbeau au financement des partis traditionnels devant les militants de la FLQ, réunis en congrès en novembre 1966, valent toujours pleinement selon nous. Il n'est pas inutile de rappeler que Me Barbeau a été président de la Commission fédérale chargée par la Chambre des Communes d'étudier le problème des dépenses électorales. Rappelant les principaux abus des caisses électorales Me Barbeau soulignait leur caractère *énorme, gigantesque...*

"de plus en plus difficiles à garnir, d'où le danger de rechercher des fonds auprès de sources douteuses, (des caisses) souvent alimentées par un nombre restreint de donateurs: d'où le danger qu'un nombre trop restreint d'individus, de corporations ou de syndicats, contrôlent un parti politique ou un

candidat avec les conséquences que l'on peut imaginer... (des caisses qui) sont également bien souvent disproportionnées entre certains partis ou certains candidats: d'où danger de discrimination, d'impossibilité pour les partis les plus pauvres d'utiliser pleinement les organes d'information et, par voie de conséquence, d'assurer le processus démocratique... (des caisses qui) sont la plupart du temps, privées, secrètes, mystérieuses: d'où un danger patent d'engendrer dans le public le mépris, l'aversion et la crainte à l'égard de la politique, des hommes publics et de la fonction politique... (des caisses qui) enfin, donnent en pratique à ceux qui les contrôlent, une puissance, une force et une influence qui bien souvent détruiront, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur même des partis, ce processus démocratique qui est, ne l'oublions pas, la raison d'être des partis et des fonds électoraux; c'est de là que vient l'expression cabinet clandestin."

L'enjeu du débat

Quels sont ceux qui, au Québec, n'ont pas à l'esprit de telles réflexions et de tels doutes quand ils se mettent à songer au coût de la dernière campagne électorale en ce qui concerne notamment le PLQ et l'Union nationale et qu'ils se rappellent que peu de temps avant la dernière élection ces deux partis ont vécu une campagne à la chefferie que la plupart des observateurs s'entendaient à considérer comme extrêmement dispendieuse. (Il n'est pas inutile non plus de se rappeler les accusations des candidats battus). Quels sont ceux qui ne donnent pas à ces remarques un certain crédit s'ils se souviennent des caractères de l'enjeu des dernières élections et de certaines interventions auxquelles elles ont donné lieu? Il ne fait aucun doute dans notre esprit qu'à moins de vouloir risquer la disparition de toute crédibilité sur la validité de notre démocratie et sur le caractère utile des partis politiques (crédibilité déjà fortement entamée) il faudra s'engager sur la voie de réformes fondamentales en ce domaine pour assurer l'indépendance des partis et leur égalité, quels qu'ils soient, sitôt qu'ils répondent aux exigences de la loi.

4 La distorsion du système électoral majoritaire uninominal à un tour

TABEAU 1. Ecart entre le % de sièges et le % de voix aux élections de 1956 à 1970

ANNEE	PARTIS	% DE VOIX	% DE SIEGES	ECART
1956	P.L.Q.	44.5	21.5	- 23.0
	U.N.	52.0	77.4	+ 25.4
1960	P.L.Q.	51.3	53.7	+ 2.4
	U.N.	46.6	45.2	- 1.4
1962	P.L.Q.	56.9	69.1	+ 7.7
	U.N.	42.1	32.6	- 9.5
1966	P.L.Q.	47.2	46.3	- 0.9
	U.N.	40.9	51.9	+ 11.0
	R.I.N.	5.6		- 5.6
	R.N.	3.2		- 3.2
1970	P.L.Q.	45.5	67.0	+ 21.5
	U.N.	20.0	16.0	- 4.0
	P.Q.	23.5	6.0	- 17.5
	R.C.	11.0	11.0	

TABEAU 2 Ecart entre l'augmentation ou la diminution de suffrages et l'augmentation ou la diminution des sièges de 1956 à 1970 (en %)

ANNEE	PARTIS	% DE VOIX	% DE SIEGES	ECART
1956	P.L.Q.	+ 6.8	+ 32.2	+ 25.4
1960	U.N.	- 5.4	- 32.2	- 27.8
1960	P.L.Q.	+ 5.1	+ 10.4	+ 5.3
1962	U.N.	- 7.5	- 12.6	- 8.1
1962	P.L.Q.	- 9.2	- 17.8	- 8.6
1966	U.N.	- 2.2	+ 19.6	+ 17.4
1966	P.L.Q.	- 2.2	+ 18.7	+ 16.5
1970	U.N.	- 20.9	- 35.9	- 15.0

Nous avons toujours soutenu depuis quelques années que même avec une carte électorale corrigée, le présent mode de scrutin aurait pour effet de provoquer un blocage des forces nouvelles et un endiguement artificiel et dangereux de l'expression de nouvelles aspirations et de besoins nouveaux. Partant du fait que le Québec traversait présentement une période de mutation accélérée et que des clivages plus ressentis faisaient leur apparition, nous avons en 1966, devant la F.L.Q., exprimé notre inquiétude face aux conséquences du maintien de notre mode de scrutin dans les conditions actuelles:

Le système majoritaire, tel que nous le connaissons (c'est-à-dire dans le cadre du bi-partisme), est sans gravité dans un contexte calme, de grand consensus, c'est-à-dire à un moment particulier de l'histoire d'une nation où n'existent pas de divisions profondes. Dans une période de changements considérables, d'accélération, de nécessité d'adaptation rapide et large aux conditions nouvelles des esprits et des institutions, à un moment où se manifeste l'urgence d'une prise de conscience nationale ample et profonde, un sys-

tème électoral qui permet l'érosion des forces nouvelles, l'atténuation artificielle des oppositions et des critiques et rend possibles des retournements sans relation avec les volontés populaires, est un système dangereux. Dans un pareil contexte, une telle stabilité est artificielle, synonyme d'immobilisme et à long terme productrice de graves conséquences. Dans une pareille situation, tout doit être employé pour faciliter l'adaptation et l'évolution. Le système électoral peut être un tel instrument.

la loi électorale...

Représentation faussée des divers partis

Que notre système électoral produise de tels effets il n'est que de consulter les deux tableaux annexés pour s'en convaincre. Non seulement la représentation des partis en chambre reflète rarement l'appui qu'ils ont reçu, non seulement les tiers partis sont fortement pénalisés, atténuant ainsi dangereusement les malaises qu'ils expriment, non seulement la correspondance entre le pourcentage de sièges et le pourcentage de voix est rarement adéquate, un tel mode de scrutin rend encore le système politique insensible aux modifications importantes de l'opinion publique et ceci tout aussi bien localement, régionalement qu'à l'échelle de toute la province. Les données du tableau 2 sont de ce point de vue très significatives qu'il s'agisse de 1966 ou de 1970. D'une élection à une autre des phénomènes comparables ne produisent pas des effets de même ordre quand ce n'est pas de nature contraire.

La gravité de ces effets de distorsion se mesure aux éléments de la situation actuelle et à la fonction fondamentale du processus électoral dans notre système politique et au sein de celui-ci au rôle du mode de scrutin. La fonction fondamentale de l'ensemble du processus électoral est de permettre le fonctionnement démocratique de notre système politique

et d'en confirmer périodiquement la légitimité. Mais c'est aussi d'en assurer la stabilité et le rééquilibrage constant en lui permettant d'enregistrer les modifications des courants d'opinions, l'état des demandes et des aspirations et ainsi empêcher qu'un décalage de plus en plus prononcé entre les volontés et l'action du système politique ne se développe, ce qui a toujours pour effet de provoquer un déséquilibre du système et par là une menace d'instabilité. C'est là ce que nous appelons l'utilité de l'élection c'est-à-dire sa fonction essentielle. Si celle-ci ne peut jouer ou s'avère impossible ou faussée, les buts qu'est sensée poursuivre l'élection seront cherchés ailleurs et autrement. Or pour que l'élection joue ce rôle, il faut d'une part un respect rigoureux des principes d'égalité et de liberté. L'ensemble des réformes à faire en rapport avec ces deux principes assure que le vote exprimé est bien le reflet du véritable choix personnel de l'électeur et que chaque volonté exprimée a eu le même poids.

L'importance du mode de scrutin

La fonction du mode de scrutin est différente. Son importance tient au fait que quelles que soient les conditions de liberté et d'égalité du vote, ce n'est qu'après avoir passé au travers du filtre qu'est le mode de scrutin (ensemble des

modalités qui permettent de dire à qui iront les sièges à pourvoir dans chacune des circonscriptions électorales et suivant quel rapport entre le nombre de sièges et le nombre de voix reçues cette répartition se fera) que les tendances de l'opinion qui ont pu s'exprimer librement et d'une manière égalitaire, trouveront ou ne trouveront pas une juste représentation au Parlement.

Le système électoral permet au Parlement d'être ou ne pas être le reflet de la volonté populaire. De par sa nature et de par sa fonction le système électoral en vient donc à déterminer en quelque sorte les détenteurs du pouvoir et la conformité plus ou moins grande du rapport des forces au sein des institutions avec le rapport des tendances d'opinions existant dans le public. La conséquence c'est que si au moment d'une élection la chambre et le gouvernement ne sont pas le reflet fidèle des grandes tendances de la nation, si d'une élection à une autre, le Parlement ne traduit plus le mouvement de l'opinion que très infidèlement, tout le jeu politique ne peut être que faussé et le danger est grand que les problèmes discutés et débattus soient peu en concordance avec les exigences de la réalité, ou quand elles le sont, que la confiance n'existe plus, ce qui a le même effet sur le système politique. C'est là, croyons-nous, la situation au Québec.

5 Conséquences et obstacles à cette réforme

Une réforme qui aboutirait à une telle refonte de la loi électorale ne serait pas sans modifier très considérablement le jeu politique au Québec et la vie politique elle-même. Une réforme des finances politiques des partis peut difficilement s'opérer sans une réforme de la structure des partis traditionnels, sans une démocratisation de ces partis. Une réforme de la carte et du mode de scrutin ne pourrait que ramener à leurs véritables proportions l'état des forces des divers partis et provoquer, espérons-le, un éclaircissement des thèses en présence. Ces dernières réformes faciliteraient à plus ou moins longs termes un

réaménagement des forces politiques, réaménagement devenu nécessaire depuis longtemps. Une réforme de la législation touchant les moyens et le contenu de la propagande des partis, une limitation stricte de l'usage en particulier des moyens de communication, porterait les partis à se rapprocher davantage des citoyens entre les élections et atténuerait la possibilité d'une prise d'assaut de l'opinion publique au moment des élections. De même nul n'ignore ou du moins ne peut ignorer que le résultat probable de ces réformes serait d'accroître, dans les conditions actuelles, l'emprise du Parti québécois s'il demeure

dans la course, (on aurait tort cependant de penser que ces réformes favoriseraient nécessairement à tous les points de vue le Parti québécois), faciliterait le développement du Ralliement créditiste si les aspirations qui ont motivé les électeurs de ce parti demeurent toujours sans réponse et ramènerait l'emprise du Parti libéral à sa véritable dimension, celle d'un parti à forte implantation sur l'ensemble du territoire québécois mais sans commune mesure avec l'image que donne actuellement les 72 sièges à l'Assemblée nationale.

Les pressions politiques

Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres il ne sera pas facile au PLQ à qui incombe la responsabilité de cette réforme, de l'effectuer. M. Bourassa sera soumis à de fortes pressions en provenance de son parti — et il n'y a pas lieu d'en douter si on réfère au dernier congrès du Parti libéral. De nombreux libéraux continueront de croire, comme ils le font depuis la défaite de 1966, que de telles réformes ne correspondent qu'à de l'angélisme et qu'il faut être plus réalistes. Pour ne prendre que le problème de la carte électorale, le PLQ a peu à craindre d'une réforme sérieuse en province car il n'a toujours profité que très faiblement des comtés sur-représentés dans les dernières années; cependant si

la réforme devait aboutir à Montréal à des comtés plus homogènes ethniquement, les effets de cette réforme pourraient être fortement ressentis par ce parti dans la plupart des circonscriptions situées à l'est de la rue St-Laurent. Une autre source d'hésitation devant les effets possibles d'un changement de la carte pourrait venir du fait que de nombreux ministres devraient voir les frontières de leur circonscription modifiées et parmi ceux-là M. Bourassa lui-même, M. Cloutier, M. Castonguay, et surtout M. Laporte. D'un autre côté, le PLQ ne pourra pas s'arrêter au fait que parmi les élus de l'Union nationale, les députés Cardinal, Bertrand, Loubier, Paul, Lafontaine, Cloutier et Vincent, tous anciens ministres, représentent des circonscriptions qui sont fortement sur-représen-

tées. Il est évident que les effets d'un découpage habile pourraient dépasser facilement ceux qu'aurait nécessairement un découpage honnête. Et, est-il nécessaire de le dire, la tentation sera tout aussi grande vis-à-vis le Ralliement des créditistes.

Bref il faudra au chef du gouvernement beaucoup d'autorité et beaucoup de courage pour opérer des réformes qui ne lui sont pas, malgré les affirmations de certains militants au dernier congrès, imposées de l'extérieur mais bien imposées par les conditions mêmes du fonctionnement normal de notre système politique et par les exigences démocratiques qui jusqu'à preuve du contraire sont sensées être à la base de notre vie politique.

6 Conclusion: Rétablir le jeu démocratique

Il ne s'agit plus de se demander d'où viennent les demandes et les propositions de réforme, il ne s'agit plus d'établir des procès d'intention, mais bien de faire en sorte que les réformes viennent rétablir le jeu démocratique et que ces réformes soient perçues comme telles aux yeux de tous. Pour ce faire, il faut qu'au plus tôt les querelles partisans s'estompent et qu'une entente nette se

fasse sur la question. Ou bien il est exact que des défauts graves affectent notre vie démocratique et que, compte tenu du contexte actuel, il est urgent d'y remédier, et alors il faut faire ces réformes et au plus tôt et de telle manière que le consensus le plus large se fasse autour; ou bien de telles revendications tiennent de la fraude intellectuelle et constituent une perte de temps et alors qu'on n'en

parle plus; mais que l'on cesse en même temps de parler de démocratie car qu'il s'agisse de la répartition des richesses, de la satisfaction des besoins, de la reconnaissance de l'ensemble des droits, notre démocratie est aussi malade qu'au niveau des règles du jeu. Ce serait somme toute une forme de réalisme plus efficace. ●

BIBLIOGRAPHIE

- RAPPORT DU COMITE DES DEPENSES ELECTORALES, 1966, Ottawa, Imprimeur de la Reine (notamment étude du professeur Angell et recommandations).
- R. Boily, ASPECTS POLITIQUES DES SYSTEMES ELECTORAUX, Parti Pris, vol 3, no 7, fév. 1966
- F.L.Q. POUR UNE POLITIQUE QUEBECOISE, Editions du Jour, 1967. (textes de A. Barbeau, V. Lemieux et R. Boily)
- FORCE — Revue publiée par l'Hydro-Québec, sept. 70 (textes de J. Meynaud et R. Boily)

L'ÉROTISME

et la société de consommation sexuelle

DR CLAUDE ST-LAURENT

Ce n'est pas sans malaise qu'un psychiatre aborde cette question de l'érotisme, telle qu'elle se présente à l'esprit de l'homme responsable engagé dans la complexité mouvante des tâches et des événements de notre société. A première vue, il s'agit là d'un sujet mondain où chacun peut faire valoir avec les prestiges des aveux privilégiés, une petite théorie personnelle, exclusive et sans appel ou alors une boutade bien ajustée qui renvoie l'interlocuteur à sa morosité présumée. C'est souvent un sujet tout terrain, qui fait les beaux dimanches de notre presse et remplit au cinéma comme à la télévision les creux de la Société Juste en mal d'objectivité. C'est aussi un sujet ambigu, miné par son contenu émotif, par ses propriétés suggestives, ses définitions contradictoires.

Pour plusieurs il s'agit tout simplement d'annoncer par un tel titre les complaisances de la conversation égrillarde ou le récit de quelques expériences singulières qui n'ont de scandaleux souvent, que la pauvreté de leur inspiration ou la qualité régressive de la transgression.

Pour d'autres il s'agit, plus naïvement, d'emprunter à des aventures exceptionnelles et marginales des modèles factices qui pourraient à la façon de recettes, servir de support à une passion chancelante. Pour la plupart des gens, l'érotisme est une nouvelle façon d'aborder les problèmes épineux du bonheur personnel, du bonheur conjugal ou du bonheur tout court.

Trois questions...

- Comment être heureux dans cette société où il semble que le savoir lui-même s'offre comme un nouveau capital exploitable (*qui s'instruit s'enrichit*) y compris la connaissance du

sexe, l'érotisme, sinon en acquérant sur le mode consummatif, les données offertes par les sexologues. Ne pourrait-on pas même s'en remettre à cela seulement quitte à laisser à d'autres le soin d'appliquer selon des règles difficiles les autres connaissances? Un monde voué aux manipulations expertes des technocrates ne serait-il pas susceptible de s'ordonner selon un équilibre rassurant où la priorité de l'économique (*le pain et le beurre*) nous exorciserait tous des angoisses d'une responsabilité mal instruite? Pourquoi s'enfermer dans des réflexions radicales, relever les vieux dossiers de l'histoire, sonder les événements coutumiers, chercher de nouvelles règles de conduite si tout cela ne sert qu'à trahir l'impatience de l'attente d'un monde merveilleux que les hommes en place se tuent à nous préparer. On peut être heureux dès maintenant: il suffit de bien lire les étiquettes, de savoir faire l'amour et pour le reste, de s'en remettre aux sorciers.

A coup sûr, tout le monde n'est pas dans cette heureuse conjoncture. Il y a des laissés pour compte: qui travaillent mais qui n'arrivent pas à la table d'abondance collective; qui ne travaillent pas et n'ont par conséquent qu'à attendre plus patiemment que le ciel économique se mette au beau. Quelle dérision! Elle nous indique l'un des pièges de l'érotisme ambiant; son rôle d'opium du peuple. Il faudra y revenir.

- Quant au système, on peut se demander si l'utilisation qu'il fait de la stimulation érotique ne trahit pas une ruse et une faiblesse. S'il faut à ce système surprendre le client par le jeu de la fascination érotique et le circonscrire au niveau où le principe de réalité devrait régner — dans l'uti-

lisation des moyens matériels — ne serait-ce pas parce que la réalité que les pouvoirs régissent est une réalité truquée au profit du système. Cela demande examen car il est impensable que la vie érotique, si elle doit exprimer l'épanouissement des capacités de jouissance personnelle de chaque individu, puisse en même temps être conditionnée par les vendeurs de produits. On aboutirait alors à l'administration des objets érotiques parmi lesquels l'homme ne serait plus qu'un bidule parmi d'autres. Il nous faut aussi approfondir ce point.

● Une troisième question se pose, cette fois à partir de signes prodromiques, à partir d'une tendance dans l'évolution de la pensée directrice de notre société dite (un peu optativement) post-industrielle. On note de plus en plus à travers l'ennui des publications

sexologiques une espèce de lassitude face aux complications du lien objectal qu'implique la recherche du plaisir érotique avec l'autre. Certains auteurs, certains idéologues (et certaines) ne cachent pas la valeur d'efficacité et de simplicité que revêt à leurs yeux, et dans ces conditions, la pratique masturbatoire. D'autre part, on décèle à l'analyse que l'antinomie entre l'ustensibilité des êtres humains consommateurs et leur qualité de sujet dans l'échange amoureux pourrait se trouver réduite sinon résolue si l'homme-chose s'adonnait davantage à l'autoérotisme. Pour sûr, dans ces conditions la procréation devrait alors relever d'un processus quasi-industriel que nos ordinateurs pourraient en bonne partie assumer et cela sans les conflits et problèmes sociaux que pose à la collectivité

cette *fonction* laissée pour le moment à l'improvisation de toutes sortes d'individus.

On peut dire que dans l'état actuel des propagandes de la société de consommation, le corps est ravalé au rôle de pur instrument. Le régime de production, il faut bien le dire, avait établi depuis 100 ans les mêmes données: Le travailleur devait se reposer pour pouvoir travailler, c'est-à-dire que l'instrument de production et de reproduction devait se maintenir dans un état satisfaisant. Aujourd'hui, c'est en tant qu'instrument de consommation que le corps devient l'objet des complaisances du système. Dans cette société administrée, l'habitus corpus ne peut préserver qu'un sens purement formel car le corps est la première appropriation de l'homme et sa plus profonde intimité — il est par

essence résistance à la manipulation abstraite, administrative. Il est refuge du désir et du projet personnel, lieu de la communication exclusive. Il doit donc être désapproprié ou exproprié pour devenir objet de manipulation. Les grands mythes chrétiens concernant la sainteté de la chair et sa résurrection ne semblent pas pouvoir résister à l'assaut des *hidden persuaders*.

Pour ma part, il me semble pourtant qu'une faction, qu'un groupe humain tente d'y opposer une certaine résistance — essentiellement négative — à la façon des ordres mendiants d'autrefois ou peut-être des chevaliers errants — ce sont ces jeunes qui font partie de la "génération splendide" et à laquelle j'ai consacré mes derniers commentaires.

ÉROTISME, OPIUM DU PEUPLE?

Il y a donc pour commencer à préciser au moins un des deux termes de la question. Prenons d'abord le deuxième, *cet opium du peuple*. qu'un point d'interrogation tout voisin nous oblige à situer. Son auteur, Karl Marx, s'en servit la première fois dans une oeuvre magistrale, *Le Matérialisme dialectique*, pour décrire la religion. On sait que ses adversaires et les défenseurs de la foi en particulier lui ont bien rendu ce qu'ils avaient cru reconnaître comme un signe d'opprobre, une injure impardonnable. Marx a été, depuis lors, voué aux enfers! Sa métaphore n'en est pas pour cela détruite et son intuition mérite qu'on s'y arrête un peu. Le texte du philosophe révolutionnaire n'est jamais cité au complet, reste toujours tronqué de ses premiers développements, les plus émouvants et les plus lucides. Marx ajoute, en effet, dans le même texte où la

religion est qualifiée d'opium du peuple, qu'elle est le **SOUPIR DE LA CREATURE OPPRIMEE**, le **COEUR D'UN MONDE SANS COEUR**.

Nous n'irons pas plus loin en ce qui concerne l'analyse que fit Marx des institutions religieuses et de sa place dans la problématique sociale. Retenons seulement l'idée suivante: l'homme aliéné, désapproprié, dessaisi de son propre destin, manipulé par des forces et des agents occultes se retrouve si malheureux qu'il doit emprunter à l'expérience religieuse le cri qui traduira la revendication de justice, le coeur qui pourra battre l'espoir d'un bonheur indispensable.

Bien sûr, ce serait jouer malhonnêtement des mots comme de la chose si on allait supprimer le jugement plus négatif qu'implique la métaphore *opium du peuple*. Il s'agit bien, en effet, d'y déceler une fuite,

une illusion, une façon de s'endormir. En médecine, l'usage des opiacés ou de leurs alcaloïdes: morphine, héroïne, etc... est lié au désir du médecin de supprimer la douleur du malade, de lui permettre d'endurer un mal incurable ou de court-circuiter la conscience submergée par les effets nocifs d'un traumatisme.

La question est donc de savoir si l'érotisme est un nouvel opium du peuple, c'est-à-dire, une panacée, un camouflage, une échappatoire de la conscience collective, ou s'il est sous ce couvert, autre chose, le cri de la créature opprimée, le coeur d'un monde sans coeur.

Sur le marché érotique...

Le problème pourrait être simple et se prêter à des développements faciles si on pouvait toujours sûre-

ment distinguer la chose naturelle de ses ersatz, et reconnaître par des sens assurés l'objet de notre recherche. Malheureusement, tel n'est pas le cas: Nous vivons dans un monde d'objets et de signes où la valence érotique accrédite les rapports les plus usuels. Les besoins artificiels nous sont présentés comme nécessaires sous prétexte qu'ils participent à l'idée de satisfaction érotique. On vous vend aussi bien une brosse à dent électrique qu'une voiture G.T. en vous convaincant que, sans elles, votre valeur sur le marché érotique va radicalement baisser. On vous inflige des humiliations intimes pour des odeurs, des poils ou des rondeurs que les parangons brevetés de la mode érotique ont voué à l'opprobre. On réussit à vous inquiéter des moindres signes qui pourraient, avec la rapidité de l'oeil, trahir la baisse de votre cote orgas-

L'ÉROTISME

L'ÉROTISME

tique. On vous inculque jusqu'au cauchemar, l'obsession du modèle abstrait du succès érotique, de ses caractères visibles, de ses conditions concrètes, c'est-à-dire, économiques, de ses effets sur la santé, sur vos employeurs et vos employés, sur vos amis et vos enfants. Hors de cette consigne, point de salut.

Quel candidat huppé pourrait — pensons à ce chevalier d'intégrité qu'était M. Wagner — sans crainte, s'exposer au jugement d'une assemblée sans d'abord s'assurer de la mèche accroche-cœur et de la présence de jeunes vierges délurées, prometteuses d'un régime sans austérité amoureuse? Comment se

convaincre d'un jugement favorable de la part du mari ou des enfants si on n'a d'abord ajusté son allure, ses attitudes, ses pensées, ses jugements et ses projets au gabarit érotique que nous offrent sans frais apparent notre radio, notre téléviseur et les divers canards que nous lisons.

— L'ADMINISTRATION DES OBJETS ÉROTQUES —

Ce jugement est, à plusieurs égards, superficiel car il laisse supposer que le champ entier des déterminations de la conscience se trouve occupé par toute cette propagande. Après tout l'environnement humain n'est jamais nature: l'homme ne reçoit du milieu social que ce qu'il y a mis et cela depuis toujours. Que la publicité, par ses images, le système, par son idéologie, tente de s'assurer de certains comportements, il n'y a pas lieu de s'en surprendre. En principe, l'homme reste capable de construire sa liberté personnelle à même les jeux innombrables de sa fantaisie; son destin apparaît lié en dernier ressort à sa vie intérieure — ce que la psychanalyse appelle les conflits intrapsychiques.

Je dois dire que j'ai des doutes sérieux à cet égard. Il me semble en effet que l'appareil social dispose de plus en plus de moyens de faire pression sur la personnalité et de conditionner le moi-sujet à une désappropriation de ses relations objectales. L'école psychanalytique de Paris a élaboré depuis une dizaine d'années une théorie très serrée sur un type nouveau de pensée qu'elle nomme la *pensée opératoire* dont les caractéristiques sont sa pauvreté fantasmagorique, sa proximité des réalités brutales de l'objet et de l'événement et sa tendance à la soumission passive à l'incitation contrôlante du milieu. Cette pensée opératoire devient le type de réaction appropriée à l'or-

ganisation des choses selon le principe de l'efficacité. Tout se passe alors comme si le moi-sujet se voyait coupé de l'inconscient et du désir propre pour se conformer au surmoi collectif. Le conflit mental se trouve supprimé par ce conformisme. Les données conflictuelles doivent trouver leur issue dans l'organisme, c'est-à-dire, dans le champ psychosomatique. Cette terrible efficacité n'est d'ailleurs pas niée par les ingénieurs sociaux et les publicitaires. Ils savent, mais d'une façon inquiète que l'individu seul ne sait pas se prémunir contre leur *ordination*. Ils font plutôt valoir face à la contestation de groupes organisés que les modèles de conduite qu'ils proposent ont des avantages certains sur les modèles anciens en ce qu'ils *incitent, suggèrent* (plutôt que *menacent, ordonnent*) à des agents libres, des objets, des goûts, des valeurs marchandes. Pourquoi leur refuserait-on d'injecter dans la vie sociale des éléments d'émulation, ou même de séduction si les humains n'en sont que plus actifs, plus conscients et, pour tout dire, plus vivants?

● **PLUS ACTIFS?** Non. L'*Homo Americanus* quotidien, banal, typique, identifiable à prime abord, est un être assis, braqué sur son petit écran, rêvant à des filles fabriquées ou poussant du bout du pied un accélérateur qui compense, dans l'intimité d'une maison mécanique, le senti-

ment de son impuissance à créer, à parler, à réaliser le contact et à faire l'amour. C'est un être abasourdi, ébloui et confus qui vit une humiliation permanente, celle de ne comprendre que les choses courantes, au moyen de phrases détachées, inventées par les publicitaires; de n'aimer que ce qu'il peut posséder, de haïr ce qui ne lui ressemble pas. L'être idéal du marché érotique est un être passif à qui on peut faire oublier la déception d'hier, à qui on peut faire acheter un produit programmé pour le déchet; un homme dont les émotions doivent avoir un caractère suffisamment mobile et manipulable qu'elles puissent servir aussi bien à le faire marcher au Vietnam qu'à lui vendre un couteau électrique ou une encyclopédie des mœurs sexuelles. En 1960, le président Kennedy, prenant conscience de ce problème de l'homme administré, révélait, consterné, à ses compatriotes que plus de 60% des recrues de l'armée étaient inutilisables (ce mot convient, sans doute) à cause de maladies ou d'états plus ou moins pathologiques, liés à l'obésité, à l'inactivité, à l'encrassement d'un organisme intoxiqué.

● **PLUS CONSCIENTS?** Voire. Conscients d'eux-mêmes, de leurs désirs, de leurs besoins, de leurs aspirations? Conscients des autres? Répondre NON.

Remarquons ici que l'érotisme commercial ne surgit pas comme l'effet collectif

d'une attitude amoureuse ou bienveillante — variations de la libido dans les relations humaines — mais bien plutôt d'un projet abstrait, idéologique, formulé par les détenteurs de pouvoir et de capitaux. La preuve en est que l'homme technologique est un homme seul dans la multitude, sans affection et sans confiance. Toutes les enquêtes le prouvent. Sa conscience accrue n'est que la conscience de ses carences sur le plan de l'avoir, de son insécurité sur le plan des valeurs et de sa méfiance dans ses rapports sociaux. A cette pseudo-conscience accrue, correspond la consommation à doses industrielles de tranquillisants et de stimulants, de produits de beauté et de nettoyeurs de toutes sortes. Le critère de la prise de conscience, c'est la lucidité, la connaissance de soi et du monde. Pas nécessairement d'une façon savante ou instruite mais d'une façon simple et déterminante. La lucidité devient alors la condition de la réalisation confiante de son projet humain personnel. Elle mesure les nécessités et les obstacles; elle invente son chemin parmi et avec les autres; elle reconnaît la mort, elle se choisit comme lieu d'une création unique et joyeuse. La lucidité est condition de solidarité, de contact avec la vie, de risque affectif et intellectuel. La lucidité n'est pas le bonheur, elle est équilibre, compromis, confiance et

dignité. Or qu'observons-nous maintenant sinon le besoin (au nom du bonheur) de s'entourer de gadgets, d'assurance-tout, de police secrète, d'espionnage, d'armes offensives et défensives. L'accumulation pléthorique des instruments de sécurité ne semble pas nous avoir donné confiance en tant qu'individus et en tant que citoyens. Nous avons même peur de faire des enfants tant la société nous apparaît impropre à les accueillir et à leur faire une place. L'homme d'aujourd'hui qui s'arrête et réfléchit pour lui-même, en dehors des cadres, est toujours tenté de tout foutre en l'air; il se rend compte qu'il a peur, il se sent inquiet et angoissé et n'arrive pas à trouver en lui-même des sentiments ou des convictions capables d'équilibrer la pression qu'il ressent du dehors. Il se perçoit comme dessaisi, futile et emporté sur un convoyeur vers une destination inconnue. Il entend bien, et partout, l'écho d'amours parfaites et irréelles, les soubresauts d'orgasmes symphoniques mais, dans son cœur, il ne trouve pas le désir des autres ni aucune voix qui puisse vraiment répondre à ses questions. Il ouvre le téléviseur ou le transistor et il écoute l'AUTRE voix, celle qui l'appelle à l'initiation, à la plage floridienne ou au club playboy et il obéit.

● Nous disions aussi que peut-être l'érotisme commercial, programmé jusque

dans nos rêveries, nous rendait PLUS VIVANTS, qu'il ajoutait un surcroît d'âme au défilé constant des choses et des signes offerts au consommateur. Cette intuition bienveillante pourrait se justifier dans le fait que le désir érotique est corrélatif à la vie, qu'il est signe de mouvement vers l'autre et que, porté par l'instinct de vie, il est orienté, comme le disait Freud, vers la création de plus grandes unités. Il faut pourtant en rabattre: l'érotisme qui auréole le monde des objets commerciaux, appartient à une structure de la réalité DONT LE CENTRE N'EST PLUS L'HOMME MAIS L'OBJET LUI-MÊME ET DONT LA PULSION N'EST PLUS LA RECONNAISSANCE DE L'AUTRE MAIS SON EXPLOITATION.

Qui d'entre nous eut songé à exiger qu'on mit dans le détersif des cristaux bleus ou verts? Qui aurait eu assez d'astuce pour réclamer qu'on programmât la caducité du frigo ou de la cuisinière électrique afin de nous garantir contre l'ennui d'un trop long usage? Alons donc! L'idée perverse de conférer au monde des objets les qualités érotiques des êtres vivants est une idée commerciale. Marx, déjà en 1867, avait parlé de fétichisme commercial. Le motif est la domination, son but le profit et son effet plus pervers encore est de réduire les êtres vivants,

hommes et femmes, à des objets érotiques, quantifiables, pondérables ou vendables. Ce n'est pas nous qui aurions besoin d'un supplément d'âme mais le marché, le système de production. Impuissant à s'humaniser, il a trouvé dans l'érotisme le stimulant qui manquait à la demande et la qualité irrésistible qu'il voulait ajouter à l'offre, quitte à contrôler les deux. Caricature de la vie, ce système parvient à même la source vitale de notre désir, à inventer des êtres-boyaux torturés par des besoins factices et sans nombre, des êtres insatiables semblables à ces insectes solitaires et voraces: les bousiers.

Au terme de cet examen, nous pouvons maintenant dissiper l'ambiguïté de notre première affirmation. Cet érotisme cérébral, visuel et asticotant qui enveloppe notre vie collective c'est lui l'opium du peuple. Il a deux effets évidents, le premier est d'institutionnaliser et de légitimer l'exploitation et la domination des hommes, et l'autre d'amortir le cri de la créature opprimée et de cacher le cœur affolé de l'homme perdu dans un monde sans cœur. Car, il ne faut pas se le cacher: pendant que les scarabées sacrés que nous sommes — bousiers de haute venue — dévorent les produits innombrables du paradis érotique, des millions d'hommes attendent, le fusil en bandoulière, le jour de la justice.

LA MASTURBATION ET L'HOMME-CHOSE

Nous ne sommes pas heureux... Nous avons tout et il nous manque quelque chose. Ou est-ce plutôt quelqu'un? L'espace est plein, sans faille, sans creux; plus de silence et d'étranges éléments neufs ou inconnus: l'eau est sale, l'air vicié et peuplé de bruits de toutes sortes,

notre regard est rempli de signes et d'appels. Nous sommes toujours ensemble par la T.V., la radio, les imprimés, par les autos et les avions... Et pourtant, nous ne sommes pas heureux et nous avons peur.

Que manque-t-il donc à ce monde organisé, administré

et pléthorique? La mort elle-même s'est dépouillée de sa fausse symbolique et de sa blouse noire. Elle a revêtu les oripeaux de l'hygiéniste, blancs superblancs, rose de plastique à la boutonnière, aérosol de désodorisant à la main et elle nous rappelle à tous les instants notre reconnais-

sance aux dispensateurs des biens de compensation.

Que nous manque-t-il, que nous soyons si contractés, si las, si ennuyés? Nous manque-t-il quelque chose? Est-ce possible qu'ayant produit et reproduit tout et le reste encore, il nous

L'ÉROTISME

PARABOLISME

manquât la moindre particule?

OU NOUS MANQUE-T-IL QUELQU'UN? La réponse à cette énigme ne se donne pas d'elle-même. Pourtant il faut bien voir qu'il nous manque le premier être, le plus intime, le plus indispensable à notre vie personnelle, l'être sans qui tout contact est impossible, tout plaisir chimérique et toute parole fausse. Notre corps! Notre corps libidinal, notre corps érotique, fondement du sujet vivant, aimant et parlant.

C'est ici, à ce tournant de notre aporie, qu'intervient l'érotisme sans opium, celui qui fonde le cri d'appel de la créature opprimée et qui fait battre le cœur de l'homme. Car l'homme est d'abord Corps.

Ce que nous avons essayé, maladroitement, confusément, de dire, c'est précisément que l'homme a été dessaisi de son corps propre au profit d'une abstraction; c'est que l'érotisme commercial offre à chacun une fausse conscience du corps comme objet possédé ou comme gadget.

L'idée est de nous désapproprier pour nous rendre ensuite notre corps comme propriété, comme une chose administrée. Nous sommes amenés à l'AVOIR du corps plutôt qu'à l'ÊTRE. Notre corps, objet, notre corps aliéné, réinvesti de toutes les complaisances du monstre bienveillant nous est retourné — ou plutôt refilé — comme terme possible à nos désirs sexuels réprimés, c'est-à-dire, comme l'instrument auto-érotique.

Le caractère ultime de l'objectivation érotique des échanges dans notre société, c'est l'auto-érotisme — le plaisir sexuel sans complication, sans relation affective, sans scorie passionnelle, l'usufruit, l'utilisation de l'objet pour le spasme: la masturbation.

Les recherches d'un grand institut américain de sexologie ont conduit à une conclusion effarante, à savoir que le type de sexualité le plus adapté à la société post-industrielle est la sexualité sans partenaire, le coït dans le miroir.

Freud, dans un de ses ouvrages majeurs (1910) réussit à caractériser la vie érotique de son temps par le fait qu'elle est centrée sur l'objet plutôt que sur la pulsion ou la tendance. *Pendant l'antiquité, on glorifiait la tendance, et cette tendance ennoblissait l'objet de si petite valeur qu'il soit; tandis que dans les temps modernes nous méprisons l'activité sexuelle en elle-même et nous ne l'excusons en quelque sorte que par suite des qualités que nous retrouvons dans son objet.*

Je crois pour ma part que cette opinion est encore fondée mais qu'un nouveau développement s'est produit. Le nombre de manuels et de revues sexologiques qui prônent la masturbation comme libération nous forcent à pousser plus loin sa réflexion. Quand Masters et Johnson laissent voir que la pauvreté orgasmique est liée aux angoisses de la relation avec l'objet, (humain, s'entend) ils ne se posent pas le problème en termes de dégagement de l'objet de ses qualités incestueuses tabou. Ils recherchent les *techniques* par lesquelles la pulsion pourra détecter ses objets les plus complaisants. L'individu se rendra compte (en laboration même!) que la masturbation est plus *efficace* et que *l'amour* devient sans problème dès lors que l'objet n'entre plus dans la problématique sans fin des rapports inter-personnels. De là à conclure que dans une société administrée selon le rapport des choses, la masturbation est plus appropriée, il n'y a qu'un pas — déjà franchi par la majorité des spécialistes de la sexologie post-industrielle.

Pourtant, il y a là un problème subtil: il est évident à la réflexion et à l'observation clinique que l'affirmation de Freud concernant l'angoisse objectale se fonde sur un conflit profond entre amour de soi et amour de l'autre. *Un amour heureux correspond à la condition primitive dans laquelle libido objectale et libido du moi ne peuvent être distinguées.* (S. Freud, INTRODUCTION AU NARCISSISME). Comment réconcilier l'objet avec la qualité narcissique du plaisir sans livrer d'une part la tendance au fétichisme commercial et sans supprimer l'objet — car il semble bien que c'est là l'alternative que nous propose la société de consommation sexuelle. Aimez nos gadgets ou bien masturbez-vous.

La psychanalyse nous a appris là-dessus des données fondamentales. Freud a consacré son génie à une réflexion sur le sens de la vie psychique et en a posé les fondements dans l'éros. Le petit enfant n'arrive à l'ordre humain que par son corps mais un corps d'amour, séduit par le désir maternel à chercher dans l'autre la valeur ultime de son activité pulsionnelle. La vie infantile est sexuelle, dit Freud: elle est recherche de plaisir à travers les échanges que le désir, le besoin et la demande rendent nécessaires. Commencée dans l'enfermement narcissique, elle est ouverture, croissance et épanouissement du sujet attiré par ses émois corporels vers la mère puis (moment plus actif) vers les autres. Aucune région, surface ou organe du corps ne se refuse à cette quête: Eros se répand partout où la vie s'organise et le bonheur de l'homme vivant, actif et conscient n'est que l'harmonie de toutes ces incitations érotiques élaborées dans l'imaginaire, la pensée et l'action dans la présence de la génitalité. Chaque fois que l'unité du

sujet est rompue, que le désir est répudié ou nié, son assise corporelle l'est également et tout se passe alors comme si l'homme s'amputait d'une dimension de lui-même. Le corps devient alors outil, machine défensive contre la peur, barrière, mur élevé contre l'autre. Un trou se produit dans l'univers du dialogue

qu'on remplit des produits de l'angoisse, d'abstractions distordues auxquelles Freud a donné des noms variés et précis: projections, rationalisations, formations réactionnelles, etc. Toutes sont des refus de soi et de l'autre, des armes défensives contre la peur de la privation ou la perte de l'amour.

L'érotisme, tel que nous l'entendons, est donc le nom que nous donnons à deux aspects de la vie humaine, le corps et la sexualité ou, plus justement, le corps sexuel. C'est lui, en effet, qu'il faut maintenant défendre contre l'utilisation répressive qu'en veut faire un système social tout puissant voué à

l'abstraction du profit. C'est donc au niveau d'une réappropriation du corps pour des fins amoureuses, que peut se résoudre l'antagonisme sujet-objet, narcissisme-altruisme. Mais il faut pour cela l'arracher de nouveau à Léviathan, élaborer sa défense et son illustration par une contre-offensive idéologique.

LA RÉSURRECTION DE LA CHAIR

La pensée chrétienne contenait déjà dans sa promesse de salut une idée du corps béatifié. Toute sa symbolique faisait appel à lui, *incarnation dans la chair, corps christique à manger, corps mystique à réaliser dans la solidarité de l'amour universel, béatitude du corps rendu à toutes ses virtualités initiales*. Bien sûr, cela n'allait pas de soi, l'ambivalence de la théologie incitait aussi à la méfiance du corps, à sa destruction sadique: *si le grain ne meurt... tu n'es que poussière pour retourner à la poussière*.

Mais on voit bien que la promesse que la religion chrétienne a persisté à faire entendre depuis le début, la promesse qui l'a sans doute accréditée auprès des hommes de l'Occident entier est la même que celle de plusieurs autres religions: libérer le corps, le rendre à la liberté, à sa sainteté originale, à la béatitude. Aujourd'hui, il semble que le christianisme

n'insiste plus sur une promesse parousiaque qui serait une évasion du présent. Le corps béatifié de la résurrection ne constituerait plus l'unique objet des récompenses de la foi, de l'espérance et de l'amour. Écoutons Tertullien parlant de l'homme sauvé: *Resurget igitur caro, et quidem omnis, et quidem ipsa et quidem integra*. Ainsi la chair ressuscitera, tout le corps, le corps identique et le corps entier. On dirait que ceux qui, pendant des milliers d'années, ont porté ce message d'espoir d'outre-monde, se ressaisissent devant la maladie de l'homme contemporain et pensent au corps d'ici, mais ne savent plus par ailleurs proférer des promesses de maintenant. La société de production veut vider notre corps en s'en servant comme d'une commodité, d'un broyeur de choses, d'une fabrique de déchets. Elle veut s'approprier pour ses produits la libido qui appartient à notre corps propre, elle veut nous voler

notre peau, nos organes, notre sexe et les faire servir à son immonde projet axé sur l'orgueil et la domination. Car le fait est que nous avons honte de notre corps! Tous les simulacres d'érotisme qui envahissent ce qu'on appelle les médias, toutes ces cuisses, ces seins, ces corps nus ne nous sont donnés que pour rappeler le bel objet, l'objet de convoitise, la commodité marchande. Edgar Morin a bien montré dans son étude sociologique sur les vedettes que la starlette d'aujourd'hui est le produit fini d'une machine à triturer les symboles et non plus la créature idéale d'un fantasme collectif. C'est le système qui s'exhibe à travers ses pin-up: *voici ce que nous avons dans nos entrepôts, voici ce que nous pouvons vous offrir et qui est bien supérieur à ce que vous pouvez rêver dans vos nuits misérables*. Convenons-en, ces femmes et ces hommes-objets possèdent à un degré inégalable les attributs de la

chose parfaite. Il ne leur manque rien, sinon la réalité, car ils habitent un autre monde où l'on n'accède qu'entouré de tous les prestiges que promet à ses esclaves le maître bienveillant. Entrez dans la ronde, consommez, achetez, répétez après nous...

Cela nous rappelle quelque chose n'est-ce pas? Cette fois cependant, le Maître n'a pas de cornes ni de fourche. Il nous convie à la partouze permanente moyennant une soumission sans effort; il ne tient plus à ce qu'on lui ressemble mais plutôt à ce qu'on devienne comme ses beaux objets, fuselés, polis, propres et détachables. Ceux qui, autrefois avaient refusé cette proposition au nom du monde à venir ne sont plus là pour braquer leur non possumus. Ils sont maintenant aussi faibles et confus que nous tous. Ils ne savent pas plus que nous où donner de la tête et du cœur.

LA "GÉNÉRATION SPLENDIDE" ET LA MORT

La jeunesse a repris le combat. Elle dit NON. Elle dit non, non à la mort. Pour elle — et elle a bien raison — la mort c'est l'extinction du désir, la chosification du corps, la transformation opératoire de l'imagination, qui est spontanéité et créativité, en un apprentissage qui en fin de compte constitue un pur conditionnement. C'est tout ce qu'elle

sait dire. Elle refuse la richesse, le travail qui la produit, la pensée opérationnelle qui l'organise. Elle refuse les uniformes, les slogans, la *scientificité*. Elle dit non à nos objets et aux institutions qui les engendrent. Elle refuse nos objectifs et nos modèles. Elle refuse même notre langage le considérant piégé et faux. Elle préfère

ne pas parler du tout et attendre dans l'*enfumoir* où flottent les parfums du haschich qu'un autre monde surgisse de son désir. Elle a remplacé le déshabillé par la nudité, le corps refait par le corps sauvage, la richesse par la pauvreté. Elle rêve de parcs, de rivières et de déserts, de voyages, de fraternité.

Au père humilié, elle veut substituer le totem, aux classes sociales les hordes sauvages, aux couples les communes naturelles fondées sur l'inclusivité. Pour elle, tout ce qui offense la chair et bannit le rêve lui est odieux. Elle ne veut rien construire car elle refuse l'usage de nos outils et des armes avec lesquelles nous défendons nos construc-

tions. Elle regarde brûler le blé, les pommes, le café, elle voit les déchets qui s'infiltrer partout, elle entend mourir les hommes sous tous les azimuts et elle dit non. *Faites-nous un monde où la chair de l'homme ne soit pas aussi fragile et nous accepterons de marcher avec vous! Sauvez le corps de l'homme et nous viendrons avec vous ou après vous réparer les dégâts. Sinon, c'est non.* Tous les jeunes ne pensent pas ainsi... ou ne pensent pas du tout.

N'en soyons pas rassurés, car ceux qui pensent veillent aux portes de Sodome ou attendent dans les prisons. Ils ne sont pas nos associés, nos partenaires; ils ont choisi leurs frères ailleurs et leurs parents ailleurs: dans les quartiers, les régions, les continents où des hommes en haillons sont à inventer une nou-

velle vie, une nouvelle humanité.

Il y a sans doute un coefficient de régression à ce refus global ne serait-ce que dans ses traits d'obstination négativiste ou dans sa dénégation des origines (cette génération se croit une génération spontanée), mais cette régression l'est en vertu d'un principe de réalité répressive comme l'a montré Marcuse. Ce que la jeunesse refuse essentiellement c'est un principe de réalité administrative où les êtres de nature comme les êtres de culture sont d'abord vidés de leur qualité propre (affective, symbolique ou simplement existentielle) pour être ensuite mis en marché comme des produits.

Pensons à la fabrication des personnages politiques, à l'utilisation de l'information ou de l'enseignement

dans le but évident de circonvier la conscience critique et par conséquent de tromper le citoyen.

Un bon exemple de la terrible perspicacité des jeunes est leur attitude vis-à-vis la *scientificité*. Ils n'en ont pas contre — ils sont en fait plus à l'aise avec la science que notre génération — mais ils s'opposent à l'hypostase de la science, c'est-à-dire, à l'idée que la science soit la Valeur, une valeur supérieure à l'homme et qu'elle serve alors de justification au pouvoir répressif. (cf. les recherches du Professeur Huntingdon sur la liquidation de populations rurales Vietnamiennes).

Que conclure sinon que la vie érotique est en voie de banalisation et que le corps nous est enlevé dans le but de le livrer au fétichisme de la marchandise; qu'il y a là

une réflexion à approfondir, un combat aussi important que celui de la pollution à mener et qu'il ne suffira pas de ces maigres commentaires pour nous rendre à la tragique évidence d'un danger collectif: l'expropriation capitaliste de notre libido.

Il y a un fait brutal au sein de la société de consommation qui ne cessera de nous troubler, c'est l'absence des grandes histoires d'amour. On a l'impression que cette sexualisation de l'univers des échanges ne se situe pas vraiment — en dépit de ses apparences — au niveau génital mais à un degré plus bas, plus archaïque, ou l'ingestion et la déjection (niveau oral et anal) semblent les fonctions axiales. Il n'est pas impossible que l'agressivité et la haine qui infiltrent les institutions — y trouvent là leur réservoir d'énergie. ●

PREMIER TYPE:

Entraînement au travail en équipe et à l'animation des petits groupes. Session de 40 heures réparties sur 6 jours, soit les mardi, mercredi et jeudi en deux semaines consécutives.

Horaire: de 9h.00 à 17h.00 chaque jour

Coût: \$100.00

Dates: A. 20-21-22-27-28-29 octobre 1970

B. 3-4-5-10-11-12 novembre 1970.

C. 17-18-19-24-25-26 novembre 1970.

DEUXIEME TYPE:

Leadership et relations interpersonnelles dans l'exercice de la fonction d'autorité.

Session de 30 heures réparties sur 3 jours et demi.

Horaire:

de 9h.00 à 21h.30 les mardi, mercredi et jeudi de 9h.00 à 12h.00 le vendredi

Coût: \$75.00

Dates: 2 possibilités A. 1-2-3-4 décembre 1970

B. 8-9-10-11 décembre 1970

CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE MONTRÉAL INC.

Psychologie — Orientation — Animation

5055 av. Gatineau

Montréal (247) 735-6595

TROISIEME TYPE:

Entraînement intensif à l'animation des petits groupes.

Session de 30 heures, réparties sur 3 jours et demi.

Horaire:

de 9h.00 à 21h.30 les mardi, mercredi et jeudi de 9h.00 à 12h.00 le vendredi

Coût: \$75.00

Dates: 15-16-17-18 décembre 1970

Pour les trois types de session le nombre de participants est limité à 12 par groupe. Les sessions auront lieu au Centre Interdisciplinaire. Des dépliants plus élaborés sont disponibles sur demande.

SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT EN RELATIONS HUMAINES POUR LES RESPONSABLES DE PASTORALE SCOLAIRE OU PAROISSIALE



dictionnaire des grands contemporains

Briand, Clausewitz, Ceausescu, De Valera, Guevara, Kenyatta, Lin Piao, Salazar, ... et tant d'autres noms reviennent sans cesse dans les journaux, dans les livres ou à la télévision : qui ne souhaite avoir sous la main des éléments biographiques concis, lui permettant de situer sans hésiter ces personnalités ? Ce dictionnaire comble une lacune de notre information et mérite de figurer dans la bibliothèque de tout amateur d'histoire et de politique. D'autant plus qu'il a été constitué, sans parti pris, par deux historiens, sur la base des biographies sélectionnées et fournies par les meilleurs spécialistes de chaque pays. Cette méthode garantit l'objectivité des notices et, surtout, nous présente une vision plus authentique – puisqu'elle émane de leurs compatriotes – des écrivains, des savants, des ecclésiastiques, des hommes politiques et des chefs de guerre qui ont écrit ou écrivent encore une page de l'histoire du monde.

marabout 

EN VENTE PARTOUT A PRIX POPULAIRES



déjà parus dans marabout université



gratuitement : sur simple demande à l'adresse ci-dessous, vous recevrez régulièrement le Magazine illustré en couleurs et le catalogue général.

Distributeur général pour les Amériques :

KASAN Ltée-226 Est, Christophe Colomb, QUEBEC P.Q.

LE QUÉBEC D'AOÛT-SEPTEMBRE

A la dernière conférence constitutionnelle, M. Bourassa a tenté de prouver que le Québec n'est pas l'enfant chéri du fédéralisme canadien.

En même temps son ministre de la Santé confiait au juge Montpetit la délicate mission d'amener les spécialistes à accepter finalement l'assurance-maladie.

En Gaspésie, où le Conseil régional de développement affirmait qu'il y avait 30 pour cent de chômeurs, le député fédéral de Matane réussissait à convaincre la population de passer à l'action.

A Montréal le FRAP fourbissait ses armes contre l'administration Drapeau qui mettait allègrement le cap du Vaisseau d'Or sur encore quatre ans d'utopie sous forme de clôtures-à-cacher-la-misère et de Jeux Olympiques, sorte de corne d'abondance.

A Québec M. Bourassa avouait, dans une conférence de presse hebdomadaire, qu'il ne savait plus quoi faire des assistés sociaux en nombre catastrophique et qu'il avait l'intention de les mettre au travail avec l'aide, tout particulièrement, du ministère des Terres et Forêts.

Dans Fabre la contestation des électeurs portait fruit et on soupesait déjà les chances de René Lévesque de se faire élire à une Assemblée nationale amorphe.

A St-Léonard, d'une part, les petits anglais prenaient possession de l'école française sans que plus personne ne proteste. D'autre part, le premier ministre devait supplier lui-même General Motors de négocier en traduction simultanée, à Ste-Thérèse même.

A Québec la Commission parlementaire du Travail et de la Main-d'Oeuvre entendait les sept parties poignées dans le conflit de la construction et M. Laporte refusait le vote d'allégeance à un seul syndicat tel que prôné par le président de la F.T.Q. qui se sentait momentanément forte dans le domaine.

A ce sujet, lors d'une conférence de presse, à Québec, le président de la C.S.N. repoussait le vote demandé par celui de la F.T.Q., tombait sur le dos des unions américaines et annonçait que le front commun C.S.N. - F.T.Q. - C.E.Q. - U.C.C. contre les spécialistes était plus uni que jamais.

Dans les universités, cette année, les étudiants devaient payer comptant à l'inscription la moitié de leurs frais de scolarité. Et pendant que M. Bourassa prêchait toujours l'austérité productive, le ministre de l'Education assurait les journalistes que cette année les bourses arriveront de bonne heure.

A Montréal le congrès de la Fédération libérale se penchait sur le phénomène de l'action politique. Les délégués en profitaient pour vider leur sac au sujet de la C.S.N., du FRAP, des animateurs barbus et sales, des fonctionnaires qui sont pas du bon bord, des péquistes, des créditistes... sous l'oeil du grand manitou, Paul Desrochers, qui suivait et dirigeait le déroulement des opérations de sa suite, grâce à des hommes fiables, armés de walkies-talkies et de bell-boy.

A Montréal, dans l'immeuble de la C.S.N., Jean-Luc Arène, le responsable de la Maison du pêcheur libre de Percé, lançait une campagne de souscription pour permettre la mise sur pied d'un réseau, l'été prochain. Mais quelques semaines plus tard, la première maison brûlait à Percé, accident sans doute mais qui fit l'affaire des bien-pensants-argent-comptant de Percé, le village touristique le plus laid en Amérique.

Le Quartier-Latin, nouvelle formule-deuxième version, annonçait dans son premier numéro que ce serait le dernier si les étudiants de l'U. de M. refusaient de lui donner 5 cents de plus par bière du service-campus. Quartier-Latin lançait également REZO, mouvement d'information-contestation, et vilipendait les journalistes vendus de Power et de Péladeau incapables de renoncer à une semaine de paye pour créer une presse libre. Pendant ce temps les journalistes qui ont sacrifié plusieurs semaines de paye pour maintenir Québec-Press n'étaient

toujours pas assurés de pouvoir poursuivre l'expérience.

Québec-Press continuait à dénoncer la haute finance et à annoncer des investissements que M. Bourassa n'osait plus confirmer depuis que I.T.T. lui avait reproché d'avoir trop parlé en haut lieu lorsqu'il avait reconnu la véracité du projet de 450 millions d'I.T.T. à Port-Cartier.

Et M. Bourassa se voyait forcé de demander à l'entreprise privée de lui prêter des cadres afin de rendre efficace le ministère de l'industrie où le moins vaillant de ses ministres était embourbé dans les dossiers d'investissements.

Le Québec, lui, continuait à connaître un des plus hauts taux de chômage de son histoire en ces quatrième et cinquième mois du régime des 100,000 emplois.

De leur côté, les spécialistes menaçaient de fermer les hôpitaux si on ne leur permettait pas de profiter de tous les bénéfices du plan d'assurance-maladie sans en faire partie, histoire de garder leur liberté professionnelle face à l'impôt.

Tout ça est bien décousu! Oh! j'oublie le village coopératif de Guyenne où le ministère des Terres et Forêts taxait les colons, coupables de ne pas avoir bûché tout leur bois à l'instar des villages qu'on fermait en Gaspésie faute de ressources. Et j'oubliais les vols de dynamite qu'une loi très sévère devait pourtant interdire à jamais. Et le festival de Manseau... Et la chasse aux fumeurs de mari.

Mais tout ça C'EST LE QUÉBEC D'AOÛT ET SEPTEMBRE. C'est éparpillé, sans vouloir collectif. Quétaine à mort! Comme sous les dernières années de M. Duplessis.

IL EN EST PEUT-ETRE AINSI A LA FIN DES EPOQUES. ●

Jacques GUAY